

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 25 décembre 2025 / 5 rajab 1447 - N° 3987 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELLADJID "ANTAR"  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: contact@dknews.dz

RETRAITE ANTICIPÉE, ASSURANCE CHÔMAGE ET INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT

**L'État prend en charge les salariés des entreprises confisquées**

P.3

GOUVERNEMENT

**Le Gouvernement fixe un cadre juridique pour l'ère numérique et le soutien aux enfants aux besoins spécifiques**

P.4

MARDI 30 DÉCEMBRE 2025 À 10H30

**Le Pr Gharnaout, président de la S.A.P et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires invité du Forum de DK News**

P.2



CAN 2025  
ALGÉRIE 3 - 0 SOUDAN



## L'Algérie réussit son entrée en lice

Les Fennecs ont parfaitement lancé leur campagne en Coupe d'Afrique des nations 2025 en s'imposant avec autorité devant le Soudan (3-0), mercredi, au Complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan, devant une affluence nombreuse malgré un temps pluvieux. Pour son premier match dans le groupe E, la sélection algérienne n'a laissé aucune chance à son adversaire. Sérieux, disciplinés et largement dominateurs, les hommes de Vladimir Petkovic ont rapidement pris le contrôle des débats face à des Soudanais en manque d'inspiration. P.22

Par R. Yanis



### ANNÉE 2025

**Le mégaprojet ferroviaire de la ligne minière ouest, un levier fondamental pour l'économie nationale**

P.6

### CONSEIL DE LA NATION

**Azouz Nasri salue les avancées et réaffirme les ambitions stratégiques du pays**

P.3

### ENVIRONNEMENT

**Une journée de sensibilisation pour renforcer la cohabitation des enfants avec les animaux de compagnie**

P.9

### SANTÉ

**CANCER DE LA LANGUE**  
**Qu'est-ce que c'est ?**

Pp 12-13

### FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - 14<sup>e</sup> J  
JS KABYLIE - ASO CHLEF

**Victoire impérative pour les Canaris à Tizi Ouzou**

Par R. Yanis



P.21

**LE HAWZI À L'HONNEUR À TLEMCEN**

**La 14<sup>e</sup> édition du Festival national placée sous le signe de la transmission et du patrimoine**

P.16

### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc**

P.2

**MARDI 30 DÉCEMBRE 2025  
À 10H30**

**Le Pr Gharnaout, président de la S.A.P et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires invité du Forum de DK News**



Le Forum DK News recevra, ce mardi 30 décembre 2025 à 10h30, le Pr Gharnaout Merzak, président de la Société algérienne de pneumologie (SAP) et président de la Ligue arabe des maladies respiratoires.

Il animera une conférence-débat consacrée à « la lutte contre les maladies respiratoires chroniques et la lutte contre la tuberculose en Algérie ».

Cette rencontre se tiendra au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknou - Alger.

## TIARET

### Lancement d'une plateforme numérique pour la prise en charge des préoccupations des citoyens

Une plateforme numérique dédiée à la prise en charge des préoccupations et doléances personnelles et de développement des citoyens a été lancée, mercredi, à l'initiative des services de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès du cabinet du wali.

Selon la même source, cette plateforme, proposée par le wali de Tiaret, Saïd Khalil, vise à promouvoir et améliorer les services fournis aux citoyens, aussi bien sur le plan individuel que collectif dans le domaine du développement, à travers une prise en charge immédiate de leurs préoccupations ou leur orientation vers les instances compétentes.

La plateforme est encadrée par des points de relais au niveau des communes, des directions exécutives et des organismes publics. Ces structures reçoivent des messages électroniques exposant les préoccupations des citoyens et permettent la consultation des réponses émanant des responsables concernés, a-t-on précisé.

## AIN DEFLA

### Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans trois communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée dans trois (3) communes de la wilaya d'Aïn Defla, à partir de mercredi, en raison de panne techniques, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation concerne notamment les communes de Boumedfaa et d'El Hassania, suite au lancement de travaux de maintenance à la station de pompage N2, de la commune de Boumedfaa. La remise en service de cette installation de production est prévue dans les plus brefs délais, est-il précisé.

Par ailleurs, les quartiers de la commune d'El Attaf enregistrent, également, des perturbations dans la distribution d'eau, à partir de mercredi, en raison d'une panne affectant une pompe à la station de pompage d'Ouled Moussa, ce qui a nécessité son arrêt provisoire.

Les services techniques sont intervenus pour réparer la panne et remettre la station en service, selon la même source.

**ORAN**

### Douze ans de prison pour spéculation illicite sur les produits alimentaires



Le tribunal d'El Othmania à Oran a frappé fort contre la spéculation illicite, prononçant une peine de douze ans de prison ferme et une amende de trois millions de dinars à l'encontre de Z.M., responsable d'une manipulation frauduleuse sur les produits alimentaires de large consommation.

La décision comprend également la confiscation des 2 934 litres d'huile saisis et le mandat de dépôt immédiat.

Cette affaire remonte au 18 décembre 2025, lorsqu'une brigade conjointe de la police judiciaire et de la Direction du commerce d'Oran a intercepté la marchandise stockée dans le but de créer artificiellement une rareté sur le marché.

Le mis en cause a été présenté devant le parquet le 23 décembre et déféré à la section correctionnelle selon la procédure de comparution immédiate.

Le tribunal a souligné la gravité de ces pratiques, jugées préjudiciables à l'économie nationale et au pouvoir d'achat des citoyens, et a confirmé la nécessité de sanctions dissuasives.

Cette décision illustre l'engagement des autorités à protéger les consommateurs et à assurer la disponibilité des produits essentiels sur le marché, dans le cadre d'une lutte ferme contre la spéculation et les comportements frauduleux.

A.M

## TIZI-OUZOU

### Coup d'envoi du camp national des cadettes des SMA



Le coup d'envoi de la 11e édition du camp national pour les filles cadettes des Scouts musulmans algériens (SMA) a été donné mercredi en fin d'après midi, à la résidence universitaire des filles, Tamda, à l'Est de Tizi-Ouzou, avec la participation de délégations d'une vingtaine de wilayas.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée en présence du commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, et des autorités locales.

M. Hamzaoui a souligné lors de son allocution, à l'occasion, que l'objectif de cette rencontre est de "développer l'esprit et les compétences des cadettes dans différents domaines et disciplines, scientifiques et culturelles, notamment".

Plusieurs activités, culturelles, scientifiques et de formation sont au programme de cette manifestation qui accueille les cadettes des scouts musulmans, âgées de 7 à 11 ans.

Après la cérémonie d'ouverture du camp, M. Hamzaoui, accompagné du wali Aboubaker Boucetta, a inspecté le camp et les conditions d'hébergement des cadettes à la cité universitaire des filles et s'est enquis du programme de cette manifestation.

Le camp des cadettes des SMA, appelées également "Zaharat" (fleurs) se poursuivra jusqu'au 29 décembre et se déroulera sous le slogan "Vivons ensemble le rêve".

## Horaire des prières



Fajr : 06h25  
Dohr : 12h47  
Asr : 15h19  
Maghreb : 17h37  
Isha : 19h04

## MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset	09°
	13°	14°	17°	14°	24°	08°
						05°
						08°
						09°

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de quatre (4) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, alors que plus d'un million de comprimés psychotropes ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 17 au 23 décembre en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 17 au 23 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrearrêter le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 55 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 58 kilogrammes de kif traité provenant de la Maroc, alors que 1.293.818 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute le communiqué.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam, Illizi et Djéjanet, "des détachements de l'ANP ont arrêté 427 individus et saisi 23 véhicules, 257 groupes électrogènes, 136 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite", note la même source, relevant que "de même, 13 autres individus ont été appréhendés et 1 pistolet mitrailleur de type kachnikov, 2 pistolets automatiques, 8 fusils de chasse, 38.370 litres de carburant, ainsi que 2 quintaux de tabacs et 34 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 124 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 493 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

### Oran: saisie de 5.700 comprimés de psychotropes et arrestation de deux individus (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont procédé à l'arrestation de deux individus activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes à travers les zones urbaines, avec la saisie de 5.700 comprimés hallucinogènes de type "Prégabaline 300 mg", a indiqué, mercredi, un communiqué des mêmes services.

Le communiqué, émanant du service de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, précise que la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes a réussi à neutraliser les deux suspects et à saisir la quantité susmentionnée, à la suite d'informations de terrain faisant état de leur implication dans le transport, la distribution et le trafic de ces substances, en utilisant leurs domiciles comme lieux de stockage.

## RETRAITE ANTICIPÉE, ASSURANCE CHÔMAGE ET INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT

### L'État prend en charge les salariés des entreprises confisquées

Dans une démarche visant à protéger les travailleurs et à consolider la justice sociale, le gouvernement algérien a publié le décret exécutif n° 25-312, instaurant un dispositif spécifique de prise en charge des salariés des entreprises confisquées.

Le texte, paru au Journal officiel n° 82 du 1er décembre 2025, vise à garantir aux employés concernés l'accès à la retraite anticipée, à l'assurance chômage ou à une indemnité de licenciement, entièrement financé par l'État.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de récupération des biens spoliés lors de la période de la « Issaba », un engagement réaffirmé à plusieurs reprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de l'ouverture de la 3e édition de la Foire de la production algérienne, jeudi dernier, le chef de l'État a souligné que plus de 30 milliards de dollars ont été récupérés depuis 2020, dont une part significative sous la forme d'entreprises économiques ayant appartenu à des hommes d'affaires condamnés pour corruption.

Cependant, les droits des salariés de ces sociétés demeurent une préoccupation majeure, désormais pleinement adressée par le décret exécutif.

Le texte réglementaire prévoit que tous les travailleurs des entreprises ayant fait l'objet de décisions judiciaires définitives de confiscation, qu'elles aient désigné un administrateur, cessent totalement leur activité ou adopté un volet social, bénéficiant de mesures spécifiques de protection.

Ainsi, l'État garantit l'ouverture du droit à la retraite anticipée, l'assurance chômage ou le versement d'une indemnité de licenciement pour ceux ne remplissant pas les conditions légales d'accès aux deux premiers régimes.

L'administrateur désigné par les autorités publiques est chargé de déposer les dossiers des travailleurs auprès des organismes de sécurité sociale compétents.

En l'absence d'un administrateur, le salarié peut déposer personnellement ou par le biais de son représentant son dossier auprès de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), située dans le siège de l'entreprise concernée.

Cette dernière se charge ensuite du traitement du dossier ou de son orientation vers l'organisme compétent.

Le décret précise que la date de jouissance des prestations – retraite anticipée ou assurance chômage – prend effet à compter de la date de dépôt du dossier, assurant ainsi une continuité des droits et un traitement rapide des demandes.

Le calcul de l'indemnité de licenciement repose sur le salaire de référence, déterminé par la moyenne des rémunérations perçues au cours des 12 derniers mois d'activité au sein de l'entreprise. La durée de l'indemnisation est fixée à un mois

par année de service effectif, avec un plafond de 15 mois.

Le salaire de référence utilisé pour le calcul ne peut être inférieur au salaire national minimum garanti (SNMG) ni excéder trois fois ce montant.

La CNAC est responsable de l'étude des dossiers et du versement des indemnités à chaque salarié, tandis que les organismes de sécurité sociale doivent traiter les dossiers dans un délai maximal d'un mois à compter de leur dépôt.

Pour les salariés ne remplissant pas les conditions d'accès à la retraite anticipée ou à l'assurance chômage, l'administrateur désigné est tenu de leur délivrer une décision de licenciement individuelle.

Cette mesure permet d'assurer un traitement équitable et transparent de tous les travailleurs concernés, garantissant que personne ne soit laissé pour compte.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de ces mesures, une commission nationale a été instituée.

Cette instance est chargée de proposer des recommandations pour faciliter l'application du décret et d'élaborer des rapports trimestriels sur l'avancement des opérations de prise en charge des salariés, soumis au ministre chargé du Travail et de la Sécurité sociale.

Sur le plan financier, le décret précise que l'État prend en charge l'ensemble des dépenses liées aux prestations des travailleurs concernés, avant même le paiement des contributions d'ouverture des droits ou des cotisations dues par les entreprises. Cela comprend le versement des contributions ouvrant droit à la retraite anticipée, aux prestations de l'assurance chômage, le remboursement des indemnités de licenciement versées par les organismes de sécurité sociale pour le compte de l'État, ainsi que la prise en charge des frais de gestion des dossiers et des cotisations sociales des salariés bénéficiaires.

Les contributions sont calculées sur la base du salaire moyen perçu au cours de la dernière année d'activité de chaque employé, assurant ainsi une équité dans le traitement des dossiers.

Ce dispositif reflète l'engagement de l'État algérien à garantir la protection sociale des travailleurs touchés par les mesures judiciaires de confiscation.

Il s'inscrit dans une politique globale de justice économique, visant à restituer les biens spoliés au profit de l'intérêt national tout en assurant les droits fondamentaux des salariés.

Les autorités considèrent que la protection sociale des travailleurs constitue un élément central de la stabilité sociale et

un moteur de confiance dans les processus de récupération des actifs confisqués. Le décret exécutif n° 25-312 illustre également la volonté du gouvernement de créer un cadre clair et opérationnel, capable d'assurer une application rapide et efficace des mesures.

La mise en place d'administrateurs publics pour superviser les entreprises concernées, combinée à l'intervention directe des organismes de sécurité sociale, garantit un suivi rigoureux et transparent.

Par ailleurs, la commission nationale instituée pour le suivi des opérations constitue un outil essentiel pour évaluer l'efficacité de la mise en œuvre et proposer des ajustements si nécessaire, en tenant compte des réalités du terrain.

Cette initiative offre également une réponse concrète aux inquiétudes des salariés dont les entreprises ont été confisquées.

Elle combine protection sociale, équité et respect des droits du travail, tout en intégrant les aspects financiers et administratifs indispensables à une application harmonieuse.

Le dispositif garantit que chaque travailleur puisse bénéficier de prestations équitables, en fonction de son ancien bénéficié et de sa rémunération, sans subir de préjudice du fait des mesures judiciaires affectant son employeur.

En conclusion, le décret exécutif n° 25-312 constitue une étape majeure dans la consolidation de la justice sociale en Algérie. Il traduit la volonté de l'État de protéger les salariés des entreprises confisquées, d'assurer leur sécurité financière et de leur garantir un accès à des droits essentiels tels que la retraite anticipée, l'assurance chômage et l'indemnité de licenciement.

Par cette mesure, le gouvernement renforce également la confiance des citoyens dans les processus de récupération des biens spoliés, tout en consolidant la transparence et la légitimité des interventions publiques.

L'Algérie, en mettant en place ce mécanisme de protection sociale, démontre sa capacité à conjuguer lutte contre la corruption et respect des droits des travailleurs, inscrivant ainsi la protection des salariés au cœur de ses priorités économiques et sociales.

Ce dispositif, à la fois ambitieux et pragmatique, ouvre la voie à une meilleure harmonisation entre justice économique, sécurité sociale et équité pour tous les employés concernés par la confiscation des entreprises économiques.

AM

## CONSEIL DE LA NATION

### Azouz Nasri salue les avancées et réaffirme les ambitions stratégiques du pays

Sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie continue de marquer des progrès significatifs dans sa transformation numérique.

C'est ce qu'a affirmé hier le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, lors de l'ouverture d'une journée parlementaire consacrée à la numérisation et placée sous le thème : « La transformation numérique en Algérie : un choix stratégique et une concrétisation de la vision du président de la République ».

Dans un contexte où la technologie s'impose comme un levier essentiel du développement économique et social, M. Nasri a salué les indicateurs positifs enregistrés par le pays dans ce domaine.

« La numérisation est, comme l'a si justement affirmé le président de la République, une source de lumière », a-t-il déclaré, soulignant que cette démarche constitue un instrument incontournable pour renforcer la transparence, la probité et la clarté dans la gestion publique, tout en réduisant les distances et les délais dans l'accès aux services administratifs.

Le président du Conseil de la Nation a rappelé que la transformation numérique n'est pas un simple choix conjoncturel, mais une orientation stratégique et obligatoire pour l'Algérie.

« Ce choix constant confirme la vision judicieuse de notre pays qui mise sur une transformation numérique globale, englobant tous les secteurs d'activité afin de renforcer l'efficacité du service public et de la gestion administrative », a-t-il précisé.

Selon lui, l'objectif est de bâtir un système numérique intégré, capable de faciliter les procédures, rationaliser les dépenses publiques et optimiser les temps pour les citoyens que pour les institutions.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, M. Nasri a insisté sur la nécessité de solutions à la fois « flexibles et sécurisées », conformes aux normes internationales et s'appuyant sur des expertises spécialisées.

Cela inclut la conception de systèmes numériques intégrés, allant des portails de services électroniques aux outils d'intelligence

artificielle et d'analyse de données, au service d'une prise de décision éclairée et sécurisée.

La mise en œuvre de cette stratégie repose également sur une organisation rigoureuse des données, qu'il a qualifiée de « socle de toute politique de transformation numérique ».

Selon le président du Conseil de la Nation, la gouvernance juridique des données constitue un pilier fondamental.

Elle impose l'adoption de systèmes stricts de classification, de sécurisation et de traitement, y compris les mécanismes de consentement et les procédures d'accès aux informations.

Cette approche vise non seulement à protéger les citoyens, mais également à instaurer une relation plus interactive et transparente entre l'administration et la population.

La transformation numérique, a-t-il expliqué, a entraîné un changement profond dans les pratiques administratives, avec l'émergence de la « décision administrative numérique », créée et notifiée par voie électronique, facilitant l'accès des citoyens à l'ensemble des services publics qui les concernent.

Dans le cadre de cette journée parlementaire, M. Nasri a également mis en lumière un événement récent et historique : l'installation du Parlement de l'enfant algérien, qui s'est tenue lundi dernier au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN).

« Cette initiative traduit une volonté politique affirmée et des efforts concrets en faveur de la promotion des droits de l'enfant, en l'itant justice sociale et développement global », a-t-il souligné.

Le président du Conseil de la Nation a insisté sur le fait que l'enfant doit devenir un acteur clé du développement du pays, disposant de tous les outils nécessaires, y compris les technologies modernes et les exigences de la numérisation, pour relever les défis des prochaines étapes.

Dans ce cadre, la création d'une commission permanente au sein du Parlement de l'enfant, dédiée à la numérisation et à l'intelligence artificielle, illustre parfaitement le rôle stratégique attribué à la jeunesse.

« L'enfant algérien bénéficie de tous les droits garantissant une éducation saine et une pleine dignité humaine dans le cadre de l'État de droit », a affirmé M. Nasri, soulignant que cette orientation vise à préparer les générations futures à un environnement de plus en plus numérique et complexe.

La journée parlementaire, organisée sur proposition du groupe du Tiers présidentiel, a été animée par des experts en numérisation et des représentants de divers secteurs d'activité, qui ont détaillé les composantes de la stratégie nationale de transformation numérique.

Cette stratégie se décline en deux volets essentiels : le plan national et le plan international.

Sur le plan national, il s'agit de garantir la cohérence et l'unification des efforts et des ressources dans la numérisation sectorielle, de définir les bases permettant de réaliser la transformation numérique du pays dans un délai record, et d'élaborer une feuille de route comportant des objectifs précis pour le développement social et économique.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité de créer un environnement numérique harmonieux, sécurisé et cohérent, capable de faciliter la gestion administrative, d'optimiser les services publics et de renforcer l'efficacité des institutions.

Le volet international vise, quant à lui, à améliorer le positionnement de l'Algérie dans les différents indicateurs de développement, en particulier l'indice de gouvernance électronique, l'indice du capital humain et l'indice des infrastructures de communication.

Cette dimension vise également à renforcer le climat des affaires dans le domaine de la numérisation et à positionner l'Algérie comme un acteur compétitif à l'échelle internationale.

« Lors de la rencontre, les experts ont présenté les cinq axes principaux de la stratégie ainsi que ses vingt-cinq objectifs stratégiques, mettant en lumière les avancées déjà réalisées.

Parmi celles-ci, figurent la création de portails de services numériques, la mise en place de systèmes intégrés de traitement de données, et le renforcement de la sécurité numé

rique nationale, afin de protéger les informations sensibles des citoyens et de l'État.

La journée parlementaire a rassemblé des invités de marque, dont le président de l'APN, Ibrahim Boughali, la présidente du Conseil constitutionnel, Leïla Aslaout, et le conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Said.

Le ministre wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, ainsi que la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mesrati, ont également pris part à cette rencontre, aux côtés de représentants du Haut-Commissariat à la numérisation et de nombreux experts nationaux.

Dans son allocution, M. Nasri a insisté sur la dimension inclusive de la transformation numérique.

Il a rappelé que l'Algérie mise sur un modèle intégré, associant technologie, gouvernance et participation citoyenne, afin de créer un cadre propice au développement durable, à la justice sociale et à l'optimisation des ressources publiques.

Il a également souligné que cette démarche contribue à renforcer la transparence et la responsabilité, tout en assurant l'efficacité des politiques publiques et la satisfaction des citoyens.

En conclusion, cette journée parlementaire a mis en évidence l'importance stratégique de la transformation numérique pour l'Algérie.

Elle démontre, selon M. Nasri, que le pays est sur la voie d'une administration moderne, transparente et efficace, prête à relever les défis du XXIe siècle et à intégrer pleinement ses citoyens dans un environnement numérique sécurisé, harmonieux et innovant.

La numérisation n'est donc plus une simple initiative technique, mais une véritable politique de développement national, associant technologie, gouvernance et inclusion sociale, en phase avec la vision ambitieuse du président Abdelmadjid Tebboune.

AM

## CONSEIL DE LA NATION

### Le Parlement de l'enfant, une école de citoyenneté et d'espoir pour l'Algérie de demain

Le Conseil de la nation a ouvert ses portes à l'avenir du pays.

Le président de l'institution, M. Azouz Nasri, a reçu un groupe de députés membres du Parlement de l'enfant algérien, dans une rencontre empreinte de symboles, de pédagogie institutionnelle et d'un message fort de confiance envers la jeunesse algérienne.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique nationale visant à ancrer la culture citoyenne et parlementaire chez les plus jeunes, en leur offrant un espace d'expression, de réflexion et d'apprentissage des mécanismes démocratiques.

À cette occasion, M. Nasri a salué avec instance « le niveau de maturité et de conscience » dont ont fait preuve ces jeunes députés, notamment sur les questions de société liées à l'enfance et à la jeunesse.

Dans son allocution, le président du Conseil de la nation a souligné l'importance du Parlement de l'enfant en tant qu'expérience singulière et formatrice, capable de forger des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Il a estimé que cette instance représente bien plus qu'un simple cadre symbolique, la qualifiant de véritable « école de citoyenneté », où se construisent les bases de l'engagement civique et du sens de l'intérêt général.

M. Nasri n'a pas manqué de rappeler que l'Algérie accorde une place centrale à sa jeunesse, considérée comme un pilier stratégique dans la construction de l'Algérie nouvelle.

Il a affirmé que ce qu'il a observé au sein de ce groupe de jeunes parlementaires est de nature à rassurer sur l'avenir du pays, soulignant que « l'Algérie est à l'abri » tant que de telles générations continuent d'émerger, porteuses de valeurs nationales solides.

Dans un message empreint de patriotisme et de responsabilité historique, le président du Conseil de la nation a exhorté les jeunes députés à demeurer fidèles aux principes du message de Novembre, à être fiers de leur patrie et de l'héritage de leurs ancêtres, et à s'inscrire activement dans l'édification de l'Algérie victorieuse.

Il a rappelé, à ce titre, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, œuvre à poser les fondations d'un État moderne, juste et tourné vers l'avenir.

La rencontre a également été marquée par une visite guidée des différentes structures du Conseil de la nation.

Les membres du Parlement de l'enfant ont pu découvrir les espaces institutionnels de la chambre haute, s'imprégner de son histoire, de sa composition et de ses missions constitutionnelles.

Des explications détaillées leur ont été fournies sur le rôle du Conseil dans le processus législatif et son importance dans l'équilibre institutionnel du pays.

Cette immersion au cœur de l'une des plus hautes institutions de l'État a permis aux jeunes participants de mieux comprendre le fonctionnement des instances législatives, tout en renforçant leur attachement aux valeurs de la République.

Elle constitue également un message fort adressé à l'ensemble de la société : investir dans l'éducation civique et politique des enfants, c'est investir dans la stabilité et la pérennité de la nation.

À travers cette rencontre, le Conseil de la nation réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse et de la transmission des valeurs nationales, convaincu que l'avenir de l'Algérie se construit dès aujourd'hui, avec des citoyens éclairés, responsables et profondément attachés à leur pays.

AM

## GOUVERNEMENT

### Le Gouvernement fixe un cadre juridique pour l'ère numérique et le soutien aux enfants aux besoins spécifiques

Dans la continuité de la transformation numérique du pays, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, mardi dernier, une réunion gouvernementale dédiée à l'examen d'un avant-projet de loi fixant les règles générales du domaine numérique, ainsi qu'à l'étude d'un décret sur les établissements éducatifs spécialisés pour enfants atteints de handicap mental.

Selon un communiqué du Premier ministère, ce projet de loi constitue une étape essentielle pour bâtir un écosystème numérique national sécurisé, efficace et cohérent.

Il vise à mettre en place une gouvernance moderne fondée sur la numérisation globale comme socle de performance administrative et de gestion des affaires publiques.

Le texte vise également à encadrer juridiquement les initiatives numériques, en garantissant durabilité, efficacité et sécurité pour les citoyens et les institutions. Lors de la réunion, le Gouvernement a passé en revue les projets majeurs déjà lancés, notamment l'avancement de la numérisation des ministères, la création du deuxième data center national, le portail des services numériques « Dzair Digital Services », et les infrastructures de cloud national.

Tous ces projets démontrent la priorité accordée à la transformation digitale et à l'innovation technologique au niveau national.

Par ailleurs, l'exécutif a examiné un projet de décret visant à encadrer la création, l'organisation et le fonctionnement des établissements privés pour enfants atteints de handicap mental.

Cette initiative s'inscrit dans la loi



25-01 relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques, et vise à améliorer l'accès à des structures adaptées sur tout le territoire national. Elle permettra un meilleur suivi éducatif et thérapeutique pour les enfants concernés, tout en renforçant l'implication de l'État dans la généralisation des structures d'accueil spécialisées. Le Premier ministre a souligné que ces mesures témoignent de la volonté du Gouvernement d'accompagner la société dans

l'ère numérique, tout en garantissant un soutien réel aux enfants ayant des besoins spécifiques, contribuant ainsi à une meilleure inclusion et au respect des droits fondamentaux.

Cette double approche « numérique et sociale » reflète l'engagement du Gouvernement à moderniser l'administration, renforcer les services publics et assurer une société plus inclusive et technologiquement avancée.

AM

## JUSTICE

### L'APN adopte une loi organique majeure pour consacrer l'indépendance de la magistrature et moderniser l'institution judiciaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, mercredi dernier, le projet de loi organique portant statut de la magistrature, marquant une étape décisive dans le processus de réforme et de modernisation du système judiciaire algérien.

Ce texte structurant, qui s'inscrit dans la dynamique de consolidation de l'État de droit, vise à améliorer le fonctionnement du service public de la justice tout en renforçant de manière significative l'indépendance du pouvoir judiciaire.

La loi a été adoptée lors d'une séance plénière préside

par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, ainsi que de plusieurs membres du Gou

vernemment. Son adoption traduit la volonté des pouvoirs publics de doter la magistrature d'un cadre juridique renové, en adéquation avec les exigences constitutionnelles et les attentes des citoyens en matière de justice équitable, transparente et indépendante. Au cœur de cette réforme figure le renforcement du rôle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

La nouvelle loi consacre en effet la supervision exclusive du CSM sur l'ensemble des questions professionnelles et disciplinaires relatives aux magistrats. Désormais, la gestion de la carrière du magistrat relève uniquement de cette instance constitutionnelle, une mesure destinée à consolider les garanties d'indépendance, à prévenir toute forme d'ingérence et à assurer une gestion plus ob

jective et transparente des parcours professionnels.

Le texte introduit également des dispositions innovantes en matière d'évolution de carrière.

Il prévoit la création de nouvelle fonction judiciaire ouvrant droit à la promotion, permettant ainsi aux magistrats d'accéder à des responsabilités au sein des plus hautes juridictions du pays, notamment la Cour suprême et le Conseil d'État. Dans ce cadre, la loi instaure la fonction de « juge adjoint », dont la nomination et l'affectation s'effectueront par voie de détachement, sous l'autorité du CSM.

Cette mesure vise à valoriser l'expertise, l'expérience et le mérite au sein du corps judiciaire.

Par ailleurs, la loi accorde une attention particulière au renforcement de l'indépendance du magis

trat et à la préservation de l'honneur de la magistrature. Elle définit avec précision les critères encadrant la mutation des magistrats, tout en leur offrant la possibilité de solliciter une mobilité dans le cadre du mouvement annuel ou pour des motifs objectifs clairement établis.

Cette approche cherche à trouver un équilibre entre les impératifs du service public de la justice et les droits et garanties reconnus aux magistrats.

À travers cette réforme, le législateur ambitionne non seulement de moderniser l'institution judiciaire, mais aussi de renforcer la confiance des citoyens dans la justice, considérée comme l'un des piliers fondamentaux de la démocratie, de la stabilité institutionnelle et de la justice sociale.

AM

## PARLEMENT

### APN : adoption du projet de loi portant code de la route

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi, le projet de loi portant code de la route, qui vise à renforcer la sécurité routière.

Le projet de loi a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, ainsi que d'autres membres du Gouvernement.

Le texte prévoit une série de dispositions visant à réduire

les accidents de la route, à renforcer la sensibilisation à la sécurité routière et à durcir les sanctions contre les infractions graves, en vue d'assurer la protection des personnes et des biens, en alliant sensibilisation et dissuasion pour faire baisser le nombre d'accidents et de victimes.

Le projet de loi consacre, par ailleurs, le principe de la responsabilité pénale et civile de toutes les parties impliquées dans des accidents de la route, sur la base des enquêtes menées par les services de sécurité compétents.

APS

**MASCARA****Attribution prévue de près de 150 logements publics locatifs à Mohammadia**

La distribution de 149 logements publics locatifs est prévue, dans la commune de Mohammadia (wilaya de Mascara), au début de l'année prochaine, a-t-on appris, hier, auprès de la daïra de Mohammadia.

La même source a souligné à l'APS que l'opération de tirage au sort pour le choix de l'emplacement des appartements s'est déroulée, aujourd'hui à la salle omnisports de Mohammadia. La remise des décisions d'attribution et des clés aux bénéficiaires est prévue, au plus tard, au début de l'année prochaine.

Les services concernés ont ajouté que ces logements, situés au pôle urbain "Chahid Abdellaoui Mohamed" et dans la zone « Kadour Belkaïm » de la commune de Mohammadia, ont été réceptionnés, récemment, à 100 pour cent et sont prêts à être distribués aux bénéficiaires.

Selon la même source, la commission de daïra recense environ 13.000 demandes de logements pu-



blics locatifs dans la commune de Mohammadia.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de 124 logements publics locatifs sont actuellement en cours

au niveau du regroupement secondaire "Essahaouria" et dans la zone "Kadour Belkaïm" de la commune de Mohammadia, selon les services de la daïra.

**EL MARSA (SKIKDA)****Lancement d'un projet d'aménagement et d'équipement d'un site d'échouage pour embarcations de pêche artisanale**

Des travaux d'aménagement et d'équipement d'un site d'échouage pour embarcations de pêche artisanale ont été lancés dans la zone de Remila-1, dans la commune d'El Marsa (est de Skikda), a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belakri.

Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ce projet qui s'étend sur environ un (1) hectare pourra accueillir quelque 130 embarcations et sera doté d'un espace pour le ramassage des filets de pêche, d'une unité de production de glace, d'un point de vente de poissons, d'entrepôts pour le matériel des pêcheurs, une machine de halage et des bureaux administratifs.

tifs et d'autres installations susceptibles d'améliorer les conditions de travail des artisans-pêcheurs.

M. Belakri a ajouté que ce projet, qui a nécessité une enveloppe de 200 millions de dinars, et qui devrait être réceptionné dans 10 mois, vise à créer un abri d'échouage organisé, sécurisé et durable, à même de contribuer au développement de cette région côtière, et de soutenir la pêche artisanale en mettant en place une infrastructure adéquate pour petites embarcations et assurer la continuité de l'activité tout en améliorant les conditions de travail des pêcheurs.

Le projet contribuera également, selon la même source, à améliorer l'efficacité opération-

nelle en réduisant le temps et les efforts consacrés aux opérations d'accostage et d'appareillage, et d'augmenter la productivité des pêcheurs grâce à la mise en place sur le site d'équipements de remorquage appropriés, en plus d'améliorer la qualité et la fraîcheur des produits de la mer en fournissant des espaces aménagés pour le stockage et la commercialisation.

M. Belakri a également indiqué que le choix du site a été opéré selon des critères spécifiques, tels que la présence d'un noyau d'activité de pêche artisanale, la saturation du port d'El Marsa qui ne peut plus accueillir davantage de bateaux, outre le fait que la plupart des habitants de la commune

d'El Marsa exercent le métier de pêcheur.

La gestion de cette installation sera assurée par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, en collaboration avec les coopératives de pêche, selon le même responsable qui a rappelé que la wilaya de Skikda comprend deux sites de ce type, créés par un arrêté de wilaya, à savoir "Remila" dans la commune d'El Marsa et "Ben Zouit" dans la commune de Kerkara, en raison de leur importance, du nombre de pêcheurs y exerçant et de leur conformité aux conditions légales stipulées dans le décret exécutif n° 18- 104 du 29 mars 2018 portant création, gestion et modalités d'utilisation des sites d'échouage pour la pêche artisanale.

**MÉDÉA****Des projets de désenclavement des zones rurales en cours de réalisation à Tablat**

Des projets d'aménagement de routes visant à désenclaver des zones rurales sont en cours de réalisation à travers les communes de la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales ainsi que par le Programme communal de développement (PCD), ces projets concernent plusieurs villages situés au niveau des communes d'El-Haoudine, El-Aïssaouia, Mezghena et Tablat, a-t-on indiqué.

Ces travaux d'aménagement des routes contribueront à rompre l'isolement des habitants de ces villages, notamment ceux des zones montagneuses d'El-Aïssaouia, El-Haoudine et de Tablat, a-t-on fait savoir. La réalisation de ces nombreux projets en cours aura un im-



pact positif sur le développement des activités agricoles et d'élevage dans ces zones rurales, ce qui permettra d'assurer des ressources financières aux habitants, a-t-on ajouté.

Parmi ces projets, les services de

la wilaya, citent notamment l'aménagement d'un tronçon reliant le chemin de wilaya (CW) 92 au village de Boufaroua, dans la commune de Tablat, ainsi que l'aménagement également d'une route faisant la jonction entre la région de Rasfa et Ouled-Hama, sur une distance de 1,3 km.

Un autre tronçon routier devant desservir le village de Beni-Djaghoul à partir du chef-lieu de la commune de Tablat est aussi en cours de réalisation, a-t-on noté.

Depuis le début de l'année 2025, pas moins de seize kilomètres de routes de désenclavement ont été réalisés à travers les quatre communes de la daïra de Tablat facilitant ainsi les déplacements des habitants des villages et hameaux isolés, et revitalisant les régions ciblées par ces projets sur le plan économique, a-t-on souligné.

**HABITAT****AADL 3 : lancement des travaux de réalisation de 860 logements à Bechar et Beni Abbès**

Les travaux de réalisation d'un programme global de 860 logements relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL 3) ont été lancés dans les wilayas de Bechar et de Beni Abbès, a-t-on appris mercredi auprès des services concernés.

Bechar, le lancement officiel du chantier de construction de 790 logements a été donné par le Secrétaire général de la wilaya, Benyoussef Rachid, sur le site de la nouvelle zone urbaine de Taghaline, située au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée en présence des responsables locaux du secteur de l'habitat ainsi que des différents services techniques chargés du suivi de ce projet.

De son côté, le wali de Beni Abbès, Ali Moulay, a procédé au lancement des travaux de réalisation de 70 logements similaires au chef-lieu de la wilaya.

Acette occasion, le chef de l'exécutif local a insisté auprès des entreprises chargées de la réalisation du projet sur le respect des délais contractuels, des normes de qualité en vigueur et sur la stricte conformité aux spécifications techniques.

Le lancement des chantiers de ce programme d'habitat, dont bénéficient les deux wilayas du Sud-Ouest, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la généralisation du programme AADL 3 à l'ensemble des wilayas du pays, selon les mêmes sources.

**EL-MEGHAÏER****79 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité**

Soixante-dix-neuf (79) exploitations agricoles dans les localités d'El-Berkadjia et El-Nebch relevant de la commune d'El-Meghaïer ont été raccordées au réseau d'électricité, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Il s'agit de 42 exploitations agricoles situées à El-Berkadjia et 37 autres à El-Nebch qui ont bénéficié de la réalisation d'un réseau électrique de 19 km de moyenne tension (MT) et de 7 km de basse tension (BT), ainsi que de l'installation de 22 transformateurs électriques, a précisé la même source.

Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre du programme national de l'électrification agricole, visent à soutenir les agriculteurs actif dans diverses filières agricoles, telles que la céréaliculture, la phoeniciculture, le maraîchage, l'oléiculture et la production fourragère, a-t-on indiqué.

S'exprimant en marge de la cérémonie de mise en service, le chef de l'exécutif local, Nehila Laredj, a fait état du raccordement de près d'un millier d'exploitations agricoles au réseau d'électricité, précisant que le programme d'électrification agricole, établi fin 2023, dans sa première étape 850 exploitations et 450 autres dans la seconde.

Et d'ajouter que plus de 600 exploitations devraient être électrifiées au cours du premier semestre de l'année prochaine.

**M'SILA****4 nouveaux établissements scolaires en réalisation**

Les travaux de construction de quatre nouveaux établissements scolaires (cycles moyen et secondaire) viennent d'être lancés dans les communes de Sidi Hadjeres, de Ben Srour, d'Aïn Errich et de Mohamed-Boudiaf, dans la wilaya de M'sila, a indiqué, mercredi, le directeur des équipements publics.

M. Cherif Zidane a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un lycée dans la commune de Sidi Hadjeres, d'un coût financier de plus de 464 millions de dinars, comprenant 20 salles de classe, 8 laboratoires de sciences et d'informatique, une aile administrative, ainsi qu'une salle de sport et des logements de fonction.

Le même responsable a également fait part du lancement des travaux de construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Ben Srour, qui a nécessité un investissement public de 393 millions de dinars, d'un CEM à Ain Errich (379 millions de dinars) et d'un troisième CEM dans la région de Boumellal, dans la commune de Mohamed-Boudiaf, moyennant une enveloppe de 351 millions de dinars.

## ANNÉE 2025

**Le mégaprojet ferroviaire de la ligne minière ouest, un levier fondamental pour l'économie nationale**

La réalisation du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière ouest reliant Bechar, Beni Abbes, Tindouf et Gara Djebilet sur près de 950 km, constitue l'un des chantiers les plus importants de l'année 2025 et un levier fondamental pour l'industrie et l'économie nationale.



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné, en novembre 2023, le lancement des travaux de ce mégaprojet qui constitue un acquis majeur pour le développement économique et social des wilayas du sud-ouest du pays, selon des spécialistes en économie.

Cette nouvelle ligne ferroviaire permettra d'étendre le réseau national, moderniser l'industrie minière et assurer la connexion de la zone minière de Gara Djebilet et d'autres wilayas, notamment Bechar et Beni-Abbes, aux pôles industriels et portuaires du nord-ouest du pays, sur une distance globale d'environ 2.000 km.

Elle jouera, par ailleurs, un rôle déterminant dans le développement de l'industrie sidérurgique du pays, ont-ils expliqué, ajoutant que sa mise en service facilitera l'accès aux ressources minières de la région sud-ouest du pays, renforcera les capacités de l'industrie sidérurgique et contribuera de manière significative à la création de nouveaux emplois.

Pour le directeur du laboratoire d'études économiques et de développement local du sud-ouest de l'Université de Bechar, Abdessamad Boudi, les retombées de ce projet se feront sentir durablement, tant dans l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet que dans le développement du transport ferroviaire. L'exploitation de ce gisement, désormais rendue possible, représente un projet structurant susceptible de façonner l'avenir industriel et minier de la région et du pays.

Ce mégaprojet s'inscrit également dans une démarche visant à concilier l'exploitation des ressources naturelles de cette région avec les exigences du développement durable et contribuera à la diversification de l'économie nationale et à la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, a-t-il expliqué.

Pour sa part, l'économiste et enseignant à l'UTMB, Mebarek Benzair, a souligné que cette

ligne ferroviaire contribuera à renforcer le réseau national de transport des minéraux et redynamiser l'exploitation des ressources minières et les échanges intérieurs de marchandises et de voyageurs.

Il a ajouté que ce projet a permis de désenclaver plusieurs zones, notamment la commune frontalière de Tabelbala, située à 424 km au sud du chef-lieu de Beni Abbes. Son intégration au réseau national devrait transformer durablement l'équilibre économique et social régional, notamment grâce à la création prévue d'unités de traitement et de transformation du fer le long du tracé traversant les wilayas de Bechar, Beni Abbes, Tindouf, Nâama et, au-delà, celles du nord-ouest du pays.

Dans ce cadre, l'agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a assuré un suivi quotidien de ce projet, dès le lancement des travaux, confiés à des groupements d'entreprises publiques, en collaboration sur certains tronçons, avec un partenaire chinois, à savoir le groupe China Railway Construction Corporation Limited (CRCC), a indiqué le directeur central de la communication de cette agence, Abdelkader Mazar, ajoutant que les chantiers de ce mégaprojet, ayant engendré la création de plus de 8.000 emplois (cadres et agents de maîtrise), ont fait l'objet d'un suivi rigoureux et quotidien assuré par la direction générale, les experts et les cadres techniques de cette même agence.

Selon M. Mazar, "ce suivi a été assuré dans le but exclusif de respecter les délais de réalisation et garantir une mise en œuvre conforme aux standards nationaux et internationaux, que ce soit pour les infrastructures techniques ou les divers ouvrages d'art au nombre de 1.431 ouvrages, dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1.338 autres ouvrages hydrauliques, et ce, tout au long de son tracé, traversant des zones sa-

hariennes des wilayas de Bechar, Beni-Abbes, Tindouf et Gara Djebilet".

A noter que les 45 viaducs ferroviaires s'étendent sur une longueur totale de 20 kilomètres, selon le directeur de ce projet, Abdechafii Benrabi.

Ces ouvrages d'art, érigés pour traverser les cours d'eau et oueds de la région, comprennent notamment le pont ferroviaire réalisé sur l'Oued Daoura (wilaya de Tindouf), long de 4,1 km, qui est désormais le plus long pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique, sachant que ces ouvrages ont été réalisés entre juillet 2024 et novembre 2025, a expliqué le même responsable de l'ANESRIF, maître de l'ouvrage.

Initialement prévu pour une livraison progressive entre mars et juin 2026, ce projet a été concrétisé sur le terrain dans des délais records, grâce à la compétence et au savoir-faire des gestionnaires et cadres techniques de l'ANESRIF, ce qui témoigne à la fois des capacités remarquables de l'ANESRIF et celles des entreprises publiques et du partenaire chinois, impliquées dans sa mise en œuvre, ont indiqué plusieurs responsables locaux des services techniques des wilayas concernées par ce mégaprojet. Par ailleurs, à Oran, les travaux de raccordement de la zone industrielle de Bethioua à la ligne ferroviaire Hassi Mefrouw-Mostaganem, à partir de la station mixte d'El Ayaïda, ont été achevés, au début de l'année en cours. La réalisation de ce projet, long de 7,3 km, a été prise en charge par trois entreprises nationales, selon des informations recueillies auprès de la direction locale des transports.

Le projet de la ligne de Bethioua, désormais prêt à être exploité, comprend quatre ouvrages d'art, dont deux passages supérieurs et deux passages inférieurs, ainsi que 14 ouvrages hydrauliques et un ouvrage de protection le long du tracé.

## AAPI

**19 000 projets d'investissement enregistrés pour plus de 8 000 milliards de dinars, un signal fort pour l'économie nationale**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) confirme la vitalité et l'essor du climat des affaires en Algérie avec l'enregistrement de 19 054 projets d'investissement à travers le pays, représentant une valeur cumulée de 8 242 milliards de dinars (61 milliards de dollars).

Ces initiatives devraient générer près de 470 000 emplois directs, consolidant ainsi le rôle de l'investissement dans la relance économique et la création d'emplois durables. Selon Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, 54 % de ces projets sont actuellement en phase de réalisation, tandis que 1 237 ont atteint le stade de l'exploitation.

Cette dynamique traduit la confiance croissante des investisseurs, nationaux et étrangers, dans les réformes économiques et la simplification des procédures administratives mises en œuvre par l'Etat.

L'AAPI assure un suivi permanent et un accompagnement personnalisé des porteurs de projets, en coordination avec l'ensemble des secteurs concernés, pour transformer les intentions d'investissement en réalisations concrètes.

Cette approche comprend la facilitation de l'accès au financement, l'optimisation des démarches administratives et l'intégration des projets dans une stratégie nationale cohérente de développement économique.

Ces indicateurs positifs confirment l'Algérie comme une destination attrayante pour les investissements, démontrant que la diversification économique et la création d'emplois durables sont désormais au cœur de la politique nationale.

L'AAPI reste ainsi un catalyseur stratégique pour renforcer la compétitivité du pays et soutenir la croissance économique à long terme.

A. M.

## NESDA

**Financement de 3500 projets depuis la restructuration du dispositif (DG)**

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a assuré le financement de plus de 3 500 projets depuis la restructuration du dispositif en 2024, a indiqué mercredi son Directeur général, Bilal Achacha.

Dans un entretien à la Radio nationale, M. Achacha a précisé que ce bilan est appelé à augmenter considérablement avec l'ouverture du champ, depuis juillet dernier, aux diplômés de la formation professionnelle, rappelant que l'Agence a pour objectif de créer annuellement 10 000 micro-entreprises.

La NESDA (ex-ANSE) a été restructurée en 2024, suivant une nouvelle approche reposant sur des bases purement économiques, dans le cadre de la vision de développement globale adoptée.

A cet effet, un nouveau modèle de gestion des risques basé sur la performance a été adopté, et ce, à travers la formation des porteurs de projets et la réalisation des études nécessaires avant l'accès au financement.

À ce propos, M. Achacha a fait savoir que l'Agence a formé 30 000 personnes, dont 18 000 au niveau des centres de développement de l'entrepreneuriat.

Evquant les récents programmes lancés par l'Agence, en l'occurrence "Al Tawteen" et "Small Business Hub, le responsable a mis en avant l'importance de cette initiative dans le renforcement du tissu industriel national et la substitution des importations par des produits fabriqués localement, avec l'augmentation du taux d'intégration.

Evquant le rôle de la NESDA dans le renforcement du tissu industriel, M. Achacha a indiqué que le nombre d'entreprises créées dans ce cadre auprès de l'Agence, après sa restructuration, représente 27 % du portefeuille des projets financés, contre 8,8 % les premières années du lancement du dispositif.

APS

## MARCHÉS BOURSIERS

### Plusieurs métaux précieux et industriels atteignent des sommets

L'or a franchi les 4.500 dollars l'once pour la première fois mercredi, avant de redescendre légèrement, alors que de nombreux métaux précieux et industriels atteignent des sommets.



Dans la nuit de mardi à mercredi, l'or a grimpé jusqu'à 4.525,77 dollars, un niveau inédit, et l'argent a aussi décroché un nouveau record, à 72,70 dollars l'once.

Vers 11H40 GMT, l'or grappillait 0,03% à 4.485,90 dollars l'once, et l'argent grimpait de 0,95% à 72,11 dollars l'once.

Selon les analystes, les métaux précieux ont été propulsés par la faiblesse du dollar, les anticipations de nouvelles baisses de taux aux Etats-Unis, les inquiétudes concernant les déficits publics et la dette des pays développés, ainsi que les tensions géopolitiques.

Métaux précieux également utilisés dans la fabrication de catalyseurs automobile, le pla-

tine a atteint son plus haut historique, à 2.981,53 dollars l'once, tandis que le palladium a touché un nouveau plus haut depuis décembre 2022.

Le platine comme le cuivre, qui a également dépassé un palier historique à plus de 12.000 dollars la tonne, sont aussi portés par la crainte de droits de douane vers les Etats-Unis - le platine et le cuivre raffiné étant jusqu'ici épargnés.

Publiée mardi, la croissance américaine a progressé de façon inattendue au troisième trimestre, à 4,3% en rythme annualisé, contre 3,2% attendu par les analystes.

Par ailleurs, l'inflation a réaccéléré entre juillet et septembre aux Etats-Unis, d'après

l'indice PCE également dévoilé mardi. Ces chiffres, qui présentent une politique monétaire plus restrictive de la Fed, ne sont pas parvenus à relancer la dynamique haussière du dollar, qui subit toujours une pression à la baisse, constatent des économistes. Vers 11H25 GMT, le billet vert s'affichait stable (-0,01%) par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1796 dollar pour un euro, et cédait 0,21% à la devise japonaise, à 155,90 yens pour un dollar.

La monnaie nippone profite toujours des déclarations de la ministre des Finances Satsuki Katayama ouvrant la porte à une intervention du gouvernement nippon sur le marché des changes.

### Wall Street finalement convaincue par la croissance américaine

La Bourse de New York a terminé en hausse mardi, entraînée par l'image d'une économie américaine en bonne santé avec la publication d'une croissance au troisième trimestre supérieure aux attentes, malgré les craintes à l'égard de la politique monétaire.

Le Dow Jones a pris 0,16%, l'indice Nasdaq a avancé de 0,57% et l'indice élargi S&P 500 a battu un nouveau record en clôture, à 6.909,79 points (+0,46%).

Les Etats-Unis ont connu

une croissance de 4,3% en rythme annualisé l'été dernier. Cette accélération a pris par surprise les marchés, qui anticipaient au contraire un ralentissement de l'activité.

La place américaine a ouvert sur la défensive "car la réaction instinctive a été la suivante: +si l'économie est si forte, la Fed (la banque centrale américaine, NDLR) a-t-elle encore besoin de réduire ses taux?+", a relevé Art Hogan, analyste de B. Riley Wealth Management.

De quoi agacer le président

américain Donald Trump. "Autrefois, quand il y avait de bonnes nouvelles, le marché montait. Aujourd'hui, quand il y a de bonnes nouvelles, le marché baisse, car tout le monde pense que les taux d'intérêt vont être immédiatement relevés pour faire face à une inflation +potentielle+", a écrit M. Trump. Face à des "chiffres incontestablement bons (...) le marché a fini par se rendre compte que les nouvelles positives sont de bon augure", a estimé M. Hogan.

### L'or dépasse 4.500 dollars l'once pour la première fois



L'or a atteint un nouveau record mercredi en dépassant 4.500 dollars l'once pour la première fois, sur un marché pro-

pulsé notamment par des perspectives de baisses de taux de la banque centrale américaine.

Le métal jaune, valeur refuge

pour excellence, a grimpé jusqu'à 4.519,78 dollars les 31,1 grammes, son prix ayant bondi de plus de 70% depuis le début de l'année 2025. Cette nouvelle hausse s'inscrit dans une appréciation plus générale des cours des métaux: l'argent et le cuivre avaient eux aussi touché de nouveaux sommets mardi, tandis que le platine enregistrait son plus haut depuis mai 2008. En parallèle, les investisseurs anticipent de nouvelles baisses de taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) en 2026, après des données récentes traduisant un affaiblissement du marché du travail américain et un ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis.

## ETATS-UNIS

### Forte croissance économique pendant l'été



Les Etats-Unis ont connu une croissance économique de 4,3% en rythme annualisé au troisième trimestre et cette accélération surprise, publiée mardi, montre selon le président Donald Trump que sa politique porte ses fruits.

Un tel rythme de progression de la première économie mondiale n'avait pas été rapporté depuis deux ans.

Les analystes s'attendaient au contraire à un ralentissement de l'activité, avec une progression du produit intérieur brut (PIB) autour de 3,2%, après 3,8% le trimestre précédent, selon le consensus publié par Trading Economics.

Le service statistique du ministère américain du Commerce (BEA) met en avant le rythme annualisé, qui projette sur l'ensemble de l'année l'évolution observée pendant le trimestre.

Par rapport au deuxième trimestre, cela représente une hausse de 1,1%, tirée en particulier par une "accélération de la consommation", selon le ministère.

Les dépenses publiques (principalement grâce aux achats de l'armée) et les exportations ont aussi augmenté. Les investissements ont, eux, légèrement reculé.

## AFRIQUE

### Le Fonds Opep et le FAD engagent 2 mds USD pour le développement du continent



Le Fonds de développement international de l'Opep (Fonds Opep) a annoncé un cofinancement pouvant atteindre 2 milliards de dollars avec le Fonds africain de développement (FAD) pour la période 2026-2030, destiné à soutenir le développement du continent africain.

Cette initiative vise à renforcer l'appui aux pays africains les plus vulnérables à travers des financements concessionnels, a indiqué le Fonds Opep dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'annonce a été faite par le président du Fonds Opep, Abdulhamid Alkhalifa, à l'occasion de la 17e reconstitution des ressources du FAD, guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

"L'Afrique demeure au cœur du mandat de développement du Fonds Opep. En unissant nos efforts à travers le EAD, nous investissons dans l'accès à l'énergie, la sécurité alimentaire, la résilience climatique et le capital humain", a déclaré M. Alkhalifa, cité dans le communiqué.

Depuis sa création en 1976, le Fonds Opep a approuvé plus de 14,6 milliards de dollars de financements en faveur de l'Afrique, qui constitue la première région bénéficiaire de son portefeuille.

Dans le cadre de sa stratégie à l'horizon 2030, l'institution prévoit d'intensifier ses opérations sur le continent africain.

APS

# BÉCHAR - LUTTE ANTIDROGUE

## Un réseau criminel structuré démantelé et plus de 175 kg de kif traité saisis

Les services de la Sûreté nationale poursuivent leur offensive soutenue contre le narcotrafic et le crime organisé transfrontalier.

Dans la wilaya de Béchar, une opération d'envergure menée au cours de la semaine écoulée a permis le démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue, avec la saisie de plus de 175 kilogrammes de kif traité en provenance du Maroc.

Selon un communiqué officiel de la Sûreté nationale rendu public mardi, cette opération qualitative a été menée par les éléments de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Béchar, à travers la brigade de lutte contre les stupéfiants.

Elle s'est soldée par l'arrestation de trois individus constituant les principaux maillons de ce réseau criminel, qui activait dans l'acheminement et la distribution de drogues à grande échelle.

L'intervention a été déclenchée à la suite d'informations opérationnelles précises faisant état d'une tentative d'introduction d'une importante quantité de kif traité sur le territoire national. Les forces de l'ordre ont ainsi procédé à l'interception d'un véhicule touristique

au niveau de l'entrée nord de la ville de Béchar. Une fouille approfondie du véhicule a permis la découverte d'une cache soigneusement aménagée dans un compartiment dissimulé, contenant 50,80 kilogrammes de kif traité.

Cette première saisie n'était toutefois qu'un début.

Les investigations menées dans la foulée, appuyées par un travail de renseignement minutieux et une exploitation rigoureuse des éléments recueillis, ont conduit à l'élargissement de l'enquête. Les enquêteurs ont ainsi pu localiser une ferme exploitée par le réseau criminel, utilisée comme point de stockage et de transit. Sur place, une seconde cargaison d'une ampleur considérable a été découverte.

Il s'agissait d'une quantité estimée à environ 1,25 quintal de kif traité, dissimulée de manière à échapper à toute détection. Cette découverte confirme le caractère structuré et organisé du réseau, ainsi que l'importance des moyens logistiques déployés par ses mem-



bres. Mené sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération a également permis la récupération de trois véhicules de différents types, utilisés dans le transport et la logistique des stupéfiants. Ces moyens roulants constituaient un élément clé dans le dispositif criminel mis en place par les trafiquants pour assurer l'acheminement de la drogue vers différentes destinations.

Les trois suspects arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé d'Oran, où ils devront répondre de lourdes charges liées au trafic international de stupéfiants, à l'association de malfaiteurs et à la mise en danger de la santé publique.

Cette nouvelle opération illustre la détermination des services de sécurité à lutter sans

relâche contre le fléau de la drogue. Elle met également en lumière la vigilance constante des forces de l'ordre face aux tentatives répétées des réseaux criminels transnationaux d'exploiter les zones frontalières pour introduire des substances illicites. Une bataille de longue haleine, mais menée avec fermeté pour préserver la sécurité et la stabilité de la société.

AM

### QUEST DU PAYS

## L'ANP neutralise un dangereux réseau criminel et saisit plus d'un demi-million de comprimés d'ecstasy

L'Armée nationale populaire (ANP) vient de porter un coup sévère au trafic de substances psychotropes et au crime organisé. Un dangereux réseau criminel composé de neuf contrebandiers a été démantelé dans la région de l'Ouest du pays, avec la saisie de plus de 500 000 comprimés psychotropes de type ecstasy, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette opération d'envergure s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus déployés par les unités de l'ANP pour lutter contre la contrebande, le crime organisé transfrontalier et le trafic de drogues.

Elle a été menée par les services de sécurité relevant de la 2e Région militaire, durant la période allant du 16 au 22 décembre 2025, à la suite de l'exploitation optimale de renseignements précis.

Les forces de l'ANP ont procédé à l'arrestation des neuf membres du réseau, dont les activités visaient l'introduction et la distribution de grandes quantités de substances psychotropes sur le territoire national. La saisie de 517 400 comprimés d'ecstasy constitue l'un des plus importants coups portés récemment contre ce type de trafic, compte tenu des dangers que représentent ces substances pour la santé publique.

Outre les psychotropes, les services de sécurité ont également récupéré une somme d'argent considérable, estimée à 13 951 500

dinars, issue des activités criminelles du réseau.

À cela s'ajoutent cinq véhicules touristiques, deux camions semi-remorque utilisés pour le transport, ainsi qu'une quantité de téléphones portables servant à la coordination entre les membres du réseau.

Le MDN souligne que cette opération confirme une nouvelle fois le haut degré de vigilance, de professionnalisme et de préparation des unités de l'ANP à travers ses différentes composantes.

Elle témoigne également de la capacité de l'institution militaire à anticiper et neutraliser les menaces liées aux réseaux criminels organisés, qui cherchent à porter atteinte à la sécurité et à la

stabilité sociale. La prolifération des substances psychotropes représente un défi majeur pour les pouvoirs publics, en raison de ses répercussions sur la jeunesse et la cohésion sociale.

Face à cette menace, l'ANP continue de jouer un rôle central dans la protection du pays, en coordination avec les autres corps de sécurité.

Cette réussite opérationnelle s'inscrit dans une stratégie globale visant à tarir les sources de financement du crime organisé et à préserver la société des effets dévastateurs de la drogue, confirmant ainsi l'engagement indéfectible de l'ANP dans la défense des intérêts supérieurs de la Nation.

AM

### TÉBESSA

## Mise en service d'une auberge de jeunes dans la commune d'Ain Zerga "au 1er trimestre 2026"

Le secteur de la jeunesse sera renforcé, dans la wilaya de Tébessa, par la réception et la mise en service "au cours du 1er trimestre 2026", d'une auberge de jeunes dans la commune frontalière d'Ain Zerga, a indiqué, mercredi, le directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), Rachid Djaaâlali.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette structure de 50 lits, relevant du secteur de la jeunesse, permettra d'accueillir des jeunes de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya dans de bonnes conditions,

en offrant, en plus de l'hébergement, plusieurs espaces pour pratiquer différentes activités.

Il a ajouté que le taux d'avancement des travaux de ce projet, inscrit dans le plan d'action du ministère de tutelle destiné à renforcer et à moderniser les infrastructures de jeunesse, a dépassé 90%.

M. Djaaâlali a également affirmé que les travaux d'aménagements extérieurs et d'équipement avancent sur un rythme "rapide" qui permet d'envisager la réception du projet dans les délais contractuels fixés. Il a souligné, dans le même

contexte, qu'un nouveau projet de réalisation d'une maison de jeunes dans cette même commune a été inscrit au titre des programmes sectoriels de développement de l'année 2026.

Le choix de terrain ayant été effectué, les procédures administratives et juridiques préalables au lancement des travaux seront lancées "bientôt".

Pour rappel, l'ODEJ de la wilaya de Tébessa gère actuellement 144 établissements de jeunesse répartis sur 28 communes.

APS

### SAIDA

## Une vaste campagne de nettoyage, permet le ramassage de plus de 50 tonnes de déchets

Plus de 50 tonnes de déchets inertes et ménagers ont été ramassés à travers les différents quartiers de la ville de Saïda depuis le début du mois de décembre, dans le cadre d'une vaste campagne de nettoyage lancée par les autorités de wilaya.

Cette opération environnementale d'envergure vise à préserver le cadre de vie des citoyens, à lutter contre les points noirs et à améliorer durablement l'aspect esthétique de la ville, a indiqué la Direction de l'Environnement de la wilaya.

La campagne a ciblé plusieurs quartiers et artères du chef-lieu, notamment Daoudi Moussa, Commandant Medjoudib et Boukhors, où d'importantes quantités de déchets accumulés ont été évacuées.

D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération, menée en coordination avec les services communaux, les entreprises publiques, ainsi que divers organismes concernés par la gestion et la protection de l'environnement. Placée sous le slogan évocateur « La propreté est l'affaire de tous », cette initiative ne se limite pas à un simple ramassage des déchets.

Elle s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer l'action de proximité, à sensibiliser les citoyens à l'importance de la protection de l'environnement et à ancrer une culture écologique durable au sein de la société. Face aux résultats encourageants enregistrés à l'échelle du chef-lieu, les autorités ont décidé d'élargir le champ d'action de la campagne pour englober, le week-end dernier, l'ensemble des communes de la wilaya de Saïda.

Cette extension s'est faite avec la participation active des communes, des associations de la société civile et de nombreux citoyens bénévoles, témoignant d'un réel engagement collectif en faveur de la propreté et du cadre de vie. La Direction de l'Environnement a, à cette occasion, lancé un appel à l'ensemble des citoyens pour qu'ils s'impliquent activement et de manière continue dans cette démarche écologique.

Elle a souligné que la préservation de la propreté des espaces publics constitue une responsabilité partagée, essentielle pour garantir un environnement sain, améliorer la qualité de vie et promouvoir une image positive et durable de la ville de Saïda.

AM

## ENVIRONNEMENT

# Une journée de sensibilisation pour renforcer la cohabitation des enfants avec les animaux de compagnie

Dans le cadre de la promotion de la santé publique et de la protection de l'environnement, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouther Krikou, accompagnée du ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a inauguré, mardi 23 décembre 2025, une journée nationale dédiée à la sensibilisation des enfants à la cohabitation avec les animaux de compagnie.

Placée sous le slogan «Sensibilisation, prévention et traitement», cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale visant à inculquer dès le plus jeune âge des comportements responsables et sécurisés vis-à-vis des animaux domestiques.

La ministre Kaouther Krikou a rappelé l'importance de ces actions éducatives pour «développer chez les enfants des habitudes respectueuses de la santé publique et de l'environnement, tout en favorisant une interaction harmonieuse avec les animaux de compagnie».

La journée a été ponctuée par des ateliers interactifs destinés aux enfants, alliant apprentissage ludique et enseignement pratique. Ces ateliers ont permis de démontrer l'importance de vacciner et de suivre régulièrement

l'état sanitaire des animaux domestiques, tout en sensibilisant les participants aux gestes et comportements à adopter pour éviter les accidents ou les maladies.

«Les enfants sont des acteurs essentiels dans la protection de leur santé et de l'environnement.

Les sensibiliser tôt leur permet de comprendre que le respect des animaux contribue directement à leur bien-être et à celui de la société», a souligné le ministre de la Santé.

À la clôture de cette rencontre, une campagne nationale de sensibilisation a été lancée.

Coordonnée entre différents secteurs publics et éducatifs, elle cible non seulement les enfants mais également leurs parents, afin d'encourager un comportement responsable et



sécuritaire envers les animaux de compagnie.

Cette initiative illustre la volonté des autorités de renforcer l'éducation sanitaire et environnementale dans la société algérienne, en plaçant les enfants au cœur de cette

démarche. L'événement a également permis de rappeler que la protection de la santé publique et la préservation de l'environnement ne peuvent être dissociées d'une éducation précoce et continue.

Les autorités espèrent que

cette initiative contribuera à créer une génération consciente et respectueuse de son environnement, capable d'adopter des comportements responsables vis-à-vis des animaux et de la collectivité.

AM

## TIARET

## Un incubateur pour booster les projets de jeunesse et l'innovation locale

Dans une démarche de développement durable et de promotion de l'entrepreneuriat juvénile, un nouvel incubateur destiné à l'accompagnement des projets portés par les jeunes a été inauguré récemment à Tiarét.

Cette initiative, portée par la Ligue de wilaya des initiatives de jeunesse, vise à renforcer les capacités des associations locales et à transformer les idées en projets concrets.

Le président de la Ligue, Kada Khettab, a précisé que cet incubateur fait suite à une formation intensive dispensée aux représentants de

60 associations locales, portant sur l'ingénierie et la gestion de projets de développement. L'objectif est de créer une culture de la planification et de la concrétisation de projets durables, en particulier dans les domaines de l'environnement, du tourisme, de l'informatique, de la robotique et de la prévention des fléaux sociaux.

La gestion de l'incubateur est assurée par des cadres de la Direction de la Jeunesse et des sports, en étroite collaboration avec la Ligue et les associations bénéficiaires.

Les jeunes porteurs de projets reçoivent un accom-

pagnement personnalisé pour la maturation de leurs idées, l'accès aux financements et l'orientation stratégique afin d'assurer le succès et la durabilité de leurs initiatives.

À ce jour, huit projets ont déjà été intégrés dans le programme, reflétant la diversité et l'innovation des initiatives locales. Ce dispositif vise également à préparer les associations et leurs membres à participer au concours national du ministère de la Jeunesse, un programme destiné à financer les projets les plus innovants et à encourager les initiatives de

développement social, culturel et économique.

L'incubateur devient ainsi un véritable tremplin pour les jeunes talents, favorisant l'engagement citoyen, la créativité et la contribution active à la vie locale.

Selon M. Khettab, cette approche proactive permet non seulement de soutenir l'émergence d'entrepreneurs et d'innovateurs, mais également de renforcer la cohésion sociale en mobilisant les jeunes autour de projets concrets, utiles à la communauté et porteurs d'impact durable.

AM

## JIJEL

## La commune d'Oudjana commémore le 40e anniversaire de la mort du moudjahid Ferhat Abbas



La commune d'Oudjana, dans la wilaya de Jijel a commémoré mercredi le 40e anniversaire de la mort du moudjahid Ferhat Abbas (1899- 1985), premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRRA).

Le wali de Jijel, Ahmed Meguelati, accompagné des autorités civile et militaires et de membres de la famille révolutionnaire a supervisé les activités commémoratives marquées par le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du saint Coran devant le monument érigé à la mémoire du défunt en sa ville natale Oudjana.

Les deux universitaires Azzedine Maaza et Daoud Boukelmoune de l'Université Mohamed-Seddik Benyahia ont animé à l'occasion une conférence historique au CFPKA Kara-Mohamed d'Oudjana sur le parcours politique et révolutionnaire de ce moudjahid.

Pr. Azzedine a relevé ainsi que "Ferhat Abbas figure parmi les personnalités qui ont défendu des idées politiques à grand impact dans la diffusion de la voix de la Révolution algérienne à l'intérieur et l'extérieur du pays et déjouant souvent les plans du colonialisme français".

A noter qu'une exposition de photos a été organisée au hall du CFPKA reflétant le parcours, le militantisme et le combat de Ferhat Abbas avec un stand réservé à ses ouvrages et à d'autres livres qui ont été consacrés à sa vie et à son parcours. Un hommage a été rendu au terme de ces activités à la famille du défunt.

APS



large participation à travers les communes et daïras de la wilaya, s'est déroulée en coordination avec plusieurs secteurs, dont la Chambre de

commerce et d'industrie, les directions du tourisme et de l'artisanat, de la santé, ainsi que les services de sécurité, les associations professionnelles et de protection du consommateur.

Les lauréats de ce concours, qui vise essentiellement à moraliser l'activité commerciale, à instaurer un climat de concurrence entre les commerçants et à améliorer le service rendu au consommateur, bénéficieront de la publication de photos de leurs établissements sur la page officielle et le compte Facebook de la Direction du commerce, en guise de reconnaissance de leurs efforts pour répondre aux attentes de la clientèle.

Pour rappel, la Direction du commerce avait organisé l'année passée la 7e édition du concours de la meilleure activité commerciale, ayant concerné les boulangeries, les établissements de restauration rapide ainsi que les boucheries, selon la même source.

## BLIDA

## Distinction des lauréats de la 2e édition du concours de la meilleure activité commerciale

La direction du commerce de la wilaya de Blida a procédé, mercredi, à la distinction des lauréats de la 2e édition du concours de la meilleure activité commerciale, organisé par le ministère de tutelle.

Cette 2e édition a vu la distinction de quatre (4) participants ayant obtenu les première et deuxième places, avec l'obtention du label du meilleur commerce pour l'année 2025, a indiqué le chef du service de protection du consommateur et de la répression des fraudes, Mohamed Hadj Mehdi, en marge de visites de terrain effectuées sur leurs lieux d'activité.

Le concours a concerné, cette année, les meilleures crèches et salles des fêtes. L'évaluation s'est basée sur plusieurs critères, notamment le respect des conditions d'hygiène, la conformité des équipements et la qualité des services proposés à la clientèle.

Cette compétition, marquée par une

## ETATS-UNIS

### Deux morts et plusieurs disparus suite à une explosion dans une maison de retraite

Au moins deux personnes sont mortes et plusieurs autres sont portées disparues suite à une explosion survenue mardi dans une maison de retraite près de Philadelphie, aux Etats-Unis, a annoncé le gouverneur de l'Etat.

"A ce stade, nous déplorons au moins deux morts. Nous savons qu'un certain nombre de personnes sont toujours portées disparues", a déclaré Josh Shapiro, le gouverneur de Pennsylvanie (est) au cours d'une conférence de presse.

Cinq personnes étaient recherchées mardi soir, a précisé le chef des pompiers du canton de Brisol, en périphérie de Philadelphie, où se trouve la maison de retraite.

"Elles pourraient avoir quitté les lieux avec des membres de leur famille", a toutefois précisé Kevin Dippolito.

L'explosion s'est produite à 14H19 (19H19 GMT) et a entraîné d'importants effondrements, piégeant plusieurs personnes au sous-sol du bâtiment, a-t-il raconté.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, quelques minutes plus tard, "une forte odeur de gaz était perceptible", a dit M. Dippolito.

Ils ont évacué "de nombreux résidents", avant qu'une nouvelle explosion se produise et qu'un incendie se déclare.

Les pompiers ont réussi à contenir les flammes mais restaient "en phase de secours tant que nous n'avons pas la certitude que le bâtiment est entièrement évacué", a déclaré M. Dippolito.

## Ordres d'évacuation à Los Angeles face à la crainte d'inondations massives

Des ordres d'évacuation ont été émis mardi par les autorités de Los Angeles alors que des pluies torrentielles sont attendues en Californie, faisant craindre de dangereuses inondations.

Un énorme couloir de pluies dit "rivière atmosphérique", transportant de la vapeur d'eau emmagasinée dans les tropiques, doit s'abattre sur le sud de la Californie à partir de mardi jusqu'à la fin de semaine.

C'est une tempête de Noël très dangereuse", ont alerté les services météorologiques américains (NWS), prévenant que ce phénomène pourrait entraîner jusqu'à plus de 25 centimètres de pluie par endroit.

Les précipitations les plus importantes sont attendues mercredi dans le bassin de Los Angeles. Des crues soudaines et des inondations urbaines sont possibles, ainsi que des glissements de terrain et des éboulements dans les montagnes", est-il détaillé sur leur site.

Face à ces risques, le shérif de Los Angeles, Robert Luna, a annoncé que plus de 100 foyers avaient été placés sous ordres d'évacuation et que de vastes zones de la ville californienne étaient sous préavis d'évacuation.

Les habitants concernés par ce préavis doivent "commencer à se préparer" à une évacuation rapide, a-t-il exhorté.

Les célèbres quartiers huppés de Pacific Palisades et de Malibu, qui ont été ravagés par de puissants incendies il y près d'un an, font l'objet d'une vigilance renforcée, les importantes précipitations attendues faisant craindre des glissements de terrain.

De fortes rafales de vent sont également attendues, faisant craindre des coupures de courant et le blocage de routes si des arbres venaient à tomber sur la chaussée.

Dans ce contexte, les autorités météorologiques ont exhorté les personnes voyageant pour les fêtes à faire preuve d'une "extrême prudence".

## ITALIE

### Coup dur pour le trafic international: 435 kg de cocaïne saisis à Gioia Tauro

Les forces de l'ordre italiennes ont réalisé une saisie spectaculaire dans le port de Gioia Tauro, interceptant 435 kg de cocaïne de très haute pureté, d'une valeur estimée à plus de 70 millions d'euros sur le marché noir.



La drogue, dissimulée dans un chargement d'environ 1 000 sacs de cacahuètes en provenance d'Amérique Latine et destinée à l'Europe de l'Est, a été détectée grâce à l'intervention décisive d'unités cynophiles.

La police des frontières italienne (GDF) a qualifié l'opération de « coup dur » pour l'organisation criminelle responsable du trafic, saluant le rôle déterminant des chiens dans la détection des anomalies.

À cours de l'année, plus de cinq tonnes de drogues, d'une valeur totale de 650 millions d'euros, ont été saisies à Gioia Tauro, illustrant l'efficacité des dispositifs de contrôle portuaire.

Cette opération souligne l'importance de la vigilance et de l'innovation dans la lutte contre le crime organisé, notamment à travers l'utilisation

de technologies avancées et de méthodes d'investigation spécialisées.

La saisie constitue également un signal fort, montrant que les autorités

sont déterminées à sécuriser les frontières et à neutraliser les flux financiers des réseaux criminels internationaux.

A.M.

## RD CONGO

### Des dizaines de morts dans le naufrage d'une baleinière

Des dizaines de personnes ont péri et plus de 50 autres sont portées disparues suite au naufrage d'une baleinière qui transportait quelque 800 personnes sur le fleuve Congo, en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué mercredi la

Croix-Rouge congolaise. Le drame s'est produit près de la localité d'Ekunde, sur le fleuve Congo, dans la province de l'Équateur.

"La surcharge et la navigation nocturne sont notamment les causes évoquées jusqu'ici pour cet énième

drame sur le fleuve Congo dans la région de l'Équateur", a précisé la même source.

Le nombre exact de victimes n'a pas encore été confirmé. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent.

## JAPON

### Fuite d'eau radioactive signalée dans un réacteur nucléaire désaffecté dans le centre du pays

De l'eau contenant des substances radioactives a fui mardi sur le site de démantèlement du réacteur nucléaire Fugen dans la préfecture de Fukui, dans le centre du Japon, ce qui laisse craindre que plusieurs travailleurs aient pu être exposés aux radiations, ont rapporté des médias locaux. Selon Hokuriku Broadcasting,



les niveaux de tritium ont augmenté lors des travaux de démantèlement d'un bâtiment auxiliaire du prototype de réacteur thermique avancé Fugen, qui est en cours de déclassement, situé dans la ville de Tsuruga, préfecture de Fukui. Aucun impact sur l'environnement extérieur n'a été confirmé, selon les médias.

## TCHAD

### Un accident de la route fait six morts dans le sud-ouest du pays

Au moins six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un accident de la route dans le sud-ouest du Tchad, ont déclaré mardi la police et des médias locaux. L'accident s'est produit dans la nuit de lundi, lorsqu'un véhicule tout-

terrain en provenance de la capitale N'Djamena est entré en collision avec un poids lourd stationné sur la chaussée sur l'axe Kana-Moundou, dans la province du Logone occidental. Selon des médias locaux, cinq personnes sont décédées sur le coup

à la suite de la collision et l'un des blessés a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital provincial de Moundou. La police a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes ayant conduit à ce drame.

## RWANDA

### Cinq morts et neuf blessés dans un accident impliquant un camion-citerne

Un accident impliquant un camion-citerne dans le district de Kicukiro, dans la capitale rwandaise Kigali, a fait cinq morts et neuf blessés lundi soir, a déclaré mardi le porte-parole de la police nationale, Boniface Rutikanga.

Selon lui, le chauffeur du camion-citerne effec-

tua un trajet de la zone de Nyanza du district vers le centre de Kicukiro quand il a perdu le contrôle de son véhicule et percute plusieurs autres véhicules, des motos, une station-service et d'autres infrastructures.

Les blessés sont actuellement soignés dans di-

vers hôpitaux de Kigali, a indiqué M. Rutikanga, ajoutant qu'une enquête était en cours pour déterminer la cause de l'accident. En vue de répondre aux inquiétudes liées à la sécurité routière, la police nationale rwandaise mène depuis six ans la campagne de sécurité routière "Gerayo Amahoro" ("Arrivez en toute sécurité").

Elle vise à promouvoir un usage plus sûr des routes en intervenant sur les comportements humains à risques, en renforçant l'application du code de la route et en améliorant la visibilité sur les routes.

JIJEL

## Santé publique : 62 nouveaux paramédicaux recrutés pour renforcer les structures sanitaires

Le secteur de la santé dans la wilaya de Jijel bénéficie d'un nouvel apport en ressources humaines spécialisées.



Soixante-deux diplômés des instituts de formation supérieure paramédicale ont été recrutés et affectés, mardi, aux différents établissements publics de santé de la wilaya, a indiqué la direction de la santé et de la population (DSP).

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à renforcer les structures sanitaires locales et à améliorer la qualité des soins prodigués aux citoyens.

Les nouveaux recrutés appartiennent à la promotion de novembre 2025 et ont été répartis à travers les établissements de santé selon des critères objectifs et transparents.

La DSP précise que la répartition a été effectuée en fonction des postes budgétaires ouverts, du mérite académique des diplômés et de leur lieu de résidence, afin d'assurer une couverture

équilibrée et efficace sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Le contingent recruté comprend 49 aides-soignants, 9 assistants-dentistes et 4 agents en puériculture.

Ces profils sont appelés à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des prestations sanitaires, notamment dans les hôpitaux, les polycliniques et les structures de santé de proximité, souvent confrontées à une forte demande.

Selon les responsables du secteur, l'intégration de ces nouveaux paramédicaux permettra d'alléger la charge de travail des équipes existantes, d'améliorer l'accès des patients et de renforcer la qualité des soins, en particulier dans les services sensibles tels que la maternité, les soins infirmiers et l'assistance médicale.

Le directeur de la santé de la wilaya, Abderrahmane Attouche, a rappelé que depuis le début de l'année 2025, le secteur a enregistré le recrutement de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale, en plus de 206 fonctionnaires relevant de divers autres corps. Ces chiffres traduisent l'importance accordée au renforcement du capital humain dans le domaine de la santé.

Cette dynamique de recrutement s'inscrit dans une vision stratégique visant à moderniser le système de santé, à améliorer l'accès aux soins et à répondre aux attentes croissantes des citoyens.

Elle reflète également la volonté des pouvoirs publics d'investir durablement dans le secteur de la santé, considéré comme un pilier fondamental du développement social.

A.M.

BATNA

## Le projet d'extension de l'EHS Mère-Enfant réceptionné au "premier semestre 2026"



Le projet d'extension de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant Meriem Bouattoura de Batna sera réceptionné au "premier semestre 2026", a affirmé le wali, Riadh Benhamed, lors d'une sortie de terrain consacrée, mardi soir, aux établissements de santé.

Le même responsable a précisé que cette structure, qui comprend désormais, grâce à cette extension, 3 étages, n'attend plus que l'ins-

tallation des équipements qui interviendra dans le cadre d'une opération sectorielle dont toutes les procédures administratives ont été finalisées".

Cette extension, qui a inclus les urgences de chirurgie pédiatrique, permettra d'augmenter, à la faveur de l'ajout de 60 nouveaux lits, la capacité de cet établissement hospitalier pour la porter à 300 lits, selon le chef de l'exécutif local.

S'agissant de l'Etablissement public de

santé de proximité (EPSP), il a bénéficié, en raison de son ancienneté, d'une enveloppe de plus de 300 millions de dinars destinée à une réhabilitation qui devrait être entamée en 2026, a encore fait savoir M. Benahmed.

Le wali a également inspecté, au cours de sa tournée, les locaux des urgences médico-chirurgicales "défunt Moudjahid Dr. Mahmoud-Athamana", à la cité Bouzourane, l'Etablissement public hospi-

talier (EPH) "défunt Moudjahid Haouès-Salah", le Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Martyr Touhami-Benflis" et l'EHS régional de lutte contre le cancer "défunt Moudjahid Belkacem-Hamdi".

Le premier responsable de la wilaya s'est enquis des préoccupations du personnel médical de ce dernier établissement après avoir visité, auparavant, certains services du CHU où il a inspecté les travaux d'aménagement et d'extension en cours au service de réanimation.

Il a insisté, sur place, sur l'accélération du rythme des travaux restants afin que ce service soit opérationnel "au début de l'année prochaine".

Le responsable de l'exécutif local a par ailleurs présidé une cérémonie de remise de 9 ambulances médicalisées à des établissements de santé dans plusieurs communes.

SAÏDA

## Lancement de la réalisation d'un nouveau centre spécialisé en maladies rénales et de dialyse

Les travaux de réalisation d'un nouveau centre spécialisé dans les maladies rénales et la dialyse ont été lancés dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des équipements publics.

Selon la même source, ce nouvel établissement de santé, dont les travaux ont débuté au cours de la semaine en cours, est implanté dans la commune de Sidi Boubekeur sur une superficie totale de 1.500 mètres carrés.

La structure comprendra une unité dédiée aux maladies rénales et à la dialyse, une unité de dialyse péri-tonale, ainsi qu'un laboratoire d'analyses. Le délai de réalisation du projet a été fixé à 12 mois, souligne-t-on.

Une fois achevé, le centre sera doté d'équipements modernes de dialyse, en plus de l'ensemble des moyens médicaux et des équipements de laboratoire nécessaires, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients souffrant d'insuffisance rénale.

Par ailleurs, le secteur de la santé dans la wilaya de Saïda sera renforcé, dès le début de l'année prochaine, par un autre centre spécialisé dans les maladies rénales et la dialyse, dont les travaux sont déjà achevés et qui se trouve actuellement en phase d'équipement par la Direction de la santé et de la population de la wilaya, a-t-on encore informé.

A rappeler que durant les cinq dernières années, le secteur a bénéficié du renforcement du service de dialyse et des maladies rénales de l'hôpital Ahmed-Medegheri de Saïda, ainsi que de l'ouverture de deux cliniques spécialisées dans le même domaine dans les communes de Saïda et de Sidi Ameur, dans le cadre de l'investissement privé.

ORAN

## La sclérose en plaque et ses troubles urinaires thème d'une journée de sensibilisation

La sclérose en plaque (SEP) et les troubles urinaires qui lui sont associés ont été au centre d'une journée d'information et de sensibilisation organisée mercredi à Oran.

Organisée par le service de Médecine physique et de Réadaptation fonctionnelle du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran et l'Association Amel des patients atteints de sclérose en Plaque, cette journée vise à mettre en lumière cette pathologie, ainsi que les troubles urinaires qui lui sont associés, principalement de la vessie, leur diagnostic et leur prise en charge, a précisé à l'APS le professeur Khaled Layadi, chef du service cité.

"L'objectif est d'expliquer aux patients ces troubles, leurs mécanismes et les risques s'ils ne sont pas pris en charge, afin d'améliorer leur prise en charge et leur qualité de vie", a-t-il indiqué, faisant savoir que la journée vise aussi à "sensibiliser les patients et leurs proches, expliquer le fonctionnement normal de la vessie, leur diagnostic et leur prise en charge, a précisé à l'APS le professeur Khaled Layadi, chef du service cité.

Il a expliqué, à ce titre, que la prise en charge de ces troubles repose sur des évaluations cliniques et des examens complémentaires. Cela peut inclure une échographie, un ECBU (examen des urines), et des évaluations urodynamiques (utilisation de cystomanomètre et débitmètre) pour mesurer la pression intravésicale et évaluer le risque de complications.

Le même spécialiste a indiqué qu'un appareil récemment acquis par le service permet de mesurer la pression dans la vessie et d'évaluer précisément le risque de complications. Sur la base de ces résultats, les décisions thérapeutiques peuvent prévoir une prise en charge par auto-sondage intermittent, autogéré lorsque le patient est capable, ou héterosondage lorsque l'assistance d'un proche est nécessaire.

Il a plaidé, à ce titre, pour une implication plus significative des patients dans leur prise en charge et prévenir les infections urinaires par l'auto-rééducation, ajoutant que des conseils pratiques sont délivrés par des spécialistes pour aider les patients à maintenir une fonction urinaire aussi stable que possible.

Lors de cette journée, plusieurs interventions ont été présentées, dont "les troubles urinaires et la SEP" et "l'impact psychologique de la SEP", entre autres.

APS

Jeudi 25 décembre 2025

# CANCER DE LA LANGUE

## Qu'est-ce que c'est ?

Le cancer de la langue touche 15 000 personnes environ chaque année, dont 90% d'hommes. Ce cancer dont le chanteur Michel Delpech est atteint, nécessite une opération lourde et de longs mois de rééducation.

Si on connaît bien le cancer de la gorge, le cancer de la langue est un peu plus méconnu. Pourtant, il touche environ 2 000 personnes chaque année en France, dont 90% d'hommes (d'une moyenne d'âge de 55 ans). Comme pour les autres cancers oropharyngés (cancer de la gorge, cancer du larynx...) l'alcool mais surtout le tabac et le cannabis sont les principaux responsables des cancers de la langue. Mais une recrudescence récente de ce type de cancers a poussé les médecins américains à chercher d'autres facteurs de risque et c'est ainsi qu'ils ont découvert que le papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col, était également à l'origine de cancers de la gorge et de la bouche, transmis lors de rela-

### Une longue rééducation

La langue est composée de deux parties : la première est fixée à la partie inférieure de la bouche et au niveau du pharynx ; la deuxième partie est la «langue mobile» : celle que vous utilisez pour manger ou pour parler. Le cancer peut toucher l'une des deux parties ou la totalité de la langue. Comme le chanteur Michel Delpech vient d'en témoigner, ce cancer est une véritable épreuve. Outre la radiothérapie et la chimiothérapie, soigner ce cancer nécessite une opération chirurgicale lourde : il faut enlever la tumeur puis reconstruire une

langue. Mais cette opération n'est que le début d'un long processus de guérison car le patient doit ensuite travailler de longs mois avec un kinésithérapeute et avec un orthophoniste pour réapprendre à déglutir et à parler.

### Quels sont les symptômes

Le cancer de la langue est peu douloureux au début de son évolution ; c'est pourquoi il est souvent diagnostiquée tardivement. Au tout début, le patient ressent une gêne à la mastication ou pour prononcer certains mots. Le diagnostic est posé plus tard, lorsqu'il apparaît une douleur au niveau de l'oreille située du côté que la tumeur ou une adénopathie (c'est-à-dire un ganglion qui s'enflamme) sous le menton ou dans le cou.

## Une longue rééducation

Comme le révèle le magazine Closer, le mari de Céline Dion s'est fait retirer une partie de la langue pour venir à bout de son cancer. Une opération qui s'avère souvent délicate car il faut ensuite réapprendre à parler et à déglutir. René Angelil, le mari de Céline Dion, tout comme Michel Delpech, quelques mois avant lui se sont fait retirer une partie de la langue pour tenter de vaincre leur cancer. Comme rapporté sur le site closermag.fr, Céline Dion a affirmé que l'opération avait été un succès et que René Angelil vient de démarquer la longue et complexe phase de rééducation qui suit ce type d'opération. Une opération lourde, subie par environ 15 000 personnes environ chaque année, dont 90% d'hommes. Avec environ 15 000 à 20 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France, le cancer de la langue est considéré comme un cancer fréquent. Neuf fois sur 10, il touche des hommes, de plus de 40 ans (avec un pic entre 55 et 66 ans), gros fumeurs et grands buveurs d'alcool (l'association tabac/alcool multiplie les risques). Comme le cancer du larynx, le cancer de la langue peut également être



provoqué par le papillomavirus humain (HPV), transmis lors de relations oro-génitales "chez des sujets devenus sexuellement actifs très jeunes et ayant eu de multiples partenaires". L'acteur Michael Douglas a d'ailleurs été le premier à briser le tabou à ce sujet.

Le cancer de la langue est peu douloureux au début de son évolution, c'est pourquoi il est souvent diagnostiquée tardivement. Lorsque le diagnostic est confirmé, commence une longue épreuve de soin. Outre la radiothérapie et la chimiothérapie, traitement commun avec les autres types de cancer, soigner ce cancer oropharyngé nécessite aussi une opération chirurgicale. L'importance de cette opération dépend de la quantité de tissu à enlever et du stade du cancer. Il faut en effet enlever la partie de la langue où se trouve la tumeur puis se lancer dans une opération de reconstruction. Mais cette opération n'est que le début d'un long processus de guérison car le patient doit ensuite travailler de longs mois avec un kinésithérapeute et avec un orthophoniste pour réapprendre à déglutir et à parler.

Image : iStockphoto.com

### Cancer de la gorge : le café peut vous protéger

On ne cesse de trouver de nouvelles protéctions au café ! On savait qu'il protégeait les femmes de l'AVC et du cancer de la peau. Une nouvelle étude montre que le café non décaféiné a un effet protecteur pour notre gorge.

Il y a quelques semaines, une première étude américaine avait laissé entrevoir un lien entre la consommation régulière de café (au moins 3 tasses par jour) et un moindre risque de cancer de la peau. Une nouvelle étude qui vient d'être publiée dans l'*« American Journal of Epidemiology »*, montre cette fois que la consommation de café décaféiné réduit le risque de mortalité par cancer oropharyngé.

### Cancer oro-pharyngé : c'est quoi ?

Les cancers oro-pharyngés sont des cancers qui peuvent toucher la gorge, l'amygdale, le voile du palais ou l'arrière de la langue. Ce sont des tumeurs qui sont directement liées à la consommation de tabac et d'alcool (98% des personnes atteinte de ce type de cancer sont de gros fumeurs) et qui sont en nette progression.

Réalisée dans le cadre de l'étude Cancer Prevention Study II, cette nouvelle étude a consisté à vérifier les liens entre les différents cancers de la gorge et la protection apportée par la consommation de café décaféiné ou de thé.

### Anti cancer : consommer au moins 4 tasses de café par jour

Cette étude a démarré en 1982 et a permis de suivre pendant 26 ans plus de 960 000 personnes (hommes et femmes) qui n'avaient pas de cancer au début de l'étude. Au fil des années, les chercheurs ont enregistré 363 décès par cancer oropharyngé. Et ils ont également constaté que le fait de boire chaque jour au moins 4 tasses de café décaféiné réduisait de 49% le risque de décès par cancer oropharyngé par rapport à ceux qui consommaient peu ou pas de café.

Rappelons aussi que le café a également des effets contre les pertes de mémoire.

Image : iStockphoto.com

### Respirez des huiles essentielles roller

Très pratique, voilà que ces roll-on se gisent facilement dans une poche. Un coup de stress ? Vous attrapez le roll-on antistress et vous vous déposez un peu d'huile essentielle au niveau de la poitrine.

### Respirez, tout simplement

On ne lit jamais assez : il faut prendre le temps de respirer et de faire ça bien.

# 8 gestes antistress à faire au bureau

Parce que ce n'est pas toujours apaisant que d'être bloquée entre sa chaise et son ordinateur, voici quelques gestes qui vont vous détendre en un rien de temps.



### Travaillez plus léger !

Le stress est partout, tout le temps. En voiture, dans les transports, le matin, le soir, au supermarché, dans vos rêves, dans la préparation d'un rendez-vous, sur le trottoir d'en face, dans sa boîte mail, dans un portail qui sonne. Et au bureau. Bah oui, comme si le bureau pouvait y échapper. Du coup, Topsante.com arrive à votre rescouf et vous propose 8 gestes ultra simples à pratiquer chaque jour sur votre lieu de travail pour échapper aux angoisses que ce dernier peut générer. Histoire de ne plus être sous pression pour un mail, un coup de téléphone, une urgence à gérer. Etre zen, c'est un état d'esprit. Si vous décidez de faire les choses calmement, sans être trop speed et trop sujet au stress, vous verrez qu'en un éclair, vos jambes devez de votre poignet. A respirer dès qu'un coup d'angoisse survient. Vous pouvez également en mettre sur les tempes.

### Buvez un thé zen

Un petit réflexe « pause » à avoir : se faire du thé. Parce que le thé est plein de vertus et qu'il possède celle d'apaiser, pourquoi pas ?

### Faites travailler votre main gauche

La main droite est la main du stress... Petit réflexe pour grande droitière : faire travailler votre main non motrice. Fumez (ou pas...) de la main gauche, composez vos numéros de téléphone ainsi... Vous lui redonnerez un rôle gestuel intelligent (comme c'est gentil de penser à elle). La multiplication des actions « main gauche » diminue progressivement le taux de stress que l'on impose au cerveau gauche et à la main droite motrice.

Bien droite sur votre chaise, inspirez en gonflant votre ventre. Maintenez 5 secondes et concentrez-vous sur l'air qui circule dans votre corps. Puis relâchez en exhalant par le nez. A reproduire 3 fois pour un état de zénitude absolu.

### Comptez vos muscles

Oui, vous avez bien lu. Aujourd'hui, on compte ses muscles ! Le corps encase le stress, les muscles sont souvent contractés sans qu'on ne s'en rende bien compte. Alors désormais, c'est facile : passez en revue toutes les parties de votre corps de la tête aux pieds... : tête, mâchoires, nuque, épaules, bras, mains... Continuez...

A chaque partie, stoppez-vous et détendez la partie concernée (assouplissez la tête, faites bouger votre nuque, remuez vos mains...). Et voilà que le stress est totalement chassé. OK, vous pouvez vous cacher un peu si vous ne voulez pas gêner au milieu de l'open space...

### Bâillez en grand

Bâiller éloigne le stress, la fatigue... Et permet de se régénérer. Tel un chat, n'hésitez pas à vous étirer. Pour provoquer le bâillement, inspirer profondément.

Et au moment d'expirer, écartez grand les mâchoires. Voilà c'est fait. Et tout le bureau avec vous, non ?

### Surfez sur des sites 100% détente

Faites-vous un dossier de raccourcis dans votre navigateur avec des sites détentes (mais gardez-le pour vous)...

Vos blogs préférés (drôles, si possible), des sites concernant vos passions (l'art contemporain, le cinéma,...).

## CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# L'Algérie, au sein du groupe A3+, plaide pour le dialogue, la souveraineté et la primauté de la diplomatie face aux crises soudanaise et caribéenne

Dans un contexte international marqué par la multiplication des foyers de tension et l'aggravation de crises aux lourdes conséquences humaines et sécuritaires, l'Algérie a réaffirmé, depuis la tribune du Conseil de sécurité des Nations unies, une position constante et cohérente en faveur du règlement pacifique des conflits, du respect strict de la souveraineté des États et du rejet des ingérences étrangères.

À travers deux interventions majeures, l'une consacrée à la situation dramatique au Soudan dans le cadre du groupe A3+, l'autre portant sur les développements préoccupants dans la région des Caraïbes, la diplomatie algérienne a défendu une vision fondée sur le dialogue inclusif, la responsabilité internationale et la primauté du droit international.

### Le Soudan au cœur des préoccupations du groupe A3+

Face à l'enlisement d'un conflit meurtrier au Soudan et à la dégradation continue d'une situation humanitaire déjà qualifiée de catastrophique, le groupe A3+ au Conseil de sécurité, composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone, avec le Guyana, a lancé un appel solennel en faveur d'un dialogue politique inclusif, considéré comme la seule voie crédible susceptible de déboucher sur une solution durable et véritablement portée par les Soudanais eux-mêmes.

S'exprimant au nom du groupe lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Soudan, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a clairement souligné les limites, voire l'impasse, de la logique militaire.

Selon lui, aucune solution pérenne ne peut émerger de la poursuite des hostilités, tant les conséquences humaines, politiques et institutionnelles du conflit sont profondes et destructrices.

### « La solution au conflit ne peut être trouvée par la force. »

Seuls un dialogue inclusif et une véritable négociation peuvent mener à une solution durable, une solution menée et prise en charge par les Soudanais, avec l'appui de la communauté internationale », a déclaré le diplomate algérien, rappelant ainsi l'attachement du groupe A3+ au principe de l'appropriation nationale des processus de paix.

### Une médiation internationale respectueuse de la souveraineté

Dans cette perspective, l'Algérie et ses partenaires du groupe A3+ ont insisté sur la nécessité de créer un espace crédible pour la diplomatie et la médiation internationales, tout en veillant scrupuleusement au respect de la souveraineté nationale, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Soudan.

Pour le groupe, toute issue politique crédible doit impérativement conduire à l'établissement d'un gouvernement unique et légitime, en mesure de restaurer l'autorité de l'État, de reconstruire les institutions et de répondre aux aspirations profondes du peuple soudanais.

L'ambassadeur Bendjama a également plaidé pour une meilleure coordination des efforts internationaux, afin d'éviter la dispersion des initiatives et les approches concurrentes.

À ce titre, il a souligné l'importance de préserver le rôle central de l'Union africaine et des Nations unies, considérées comme des cadres légitimes et complémentaires pour accompagner le processus politique.

Le diplomate algérien a par ailleurs appelé à capitaliser sur les acquis du processus de Djeddah, invitant l'ensemble des parties soudanaises à s'y engager de manière constructive.

Selon lui, ce cadre peut constituer une base pertinente pour parvenir à un cessez-le-feu effectif et jeter les fondements d'un processus de paix national crédible, inclusif et durable.

### Une situation humanitaire alarmante

Sur le terrain humanitaire, le constat dressé par le groupe A3+ est particulièrement sombre.

Les membres du groupe se sont dits profondément consternés par les atrocités signalées dans plusieurs régions du pays, notamment au Kordofan, où des informations concordantes font état d'attaques de drones ayant visé des infrastructures civiles, y compris des hôpitaux et des jardins d'enfants.

Ces violences viennent s'ajouter aux drames déjà vécus au Darfour, aggravant une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent.



Pour le groupe A3+, la réponse humanitaire doit demeurer une priorité absolue du Conseil de sécurité.

Tout en saluant les efforts déployés par le gouvernement soudanais, l'Algérie et ses partenaires ont appelé à leur renforcement urgent, face à l'augmentation vertigineuse des besoins humanitaires, directement liée à l'intensification des combats et aux déplacements massifs de populations.

### Lutter contre l'impunité et protéger les Casques bleus

Au-delà de l'urgence humanitaire, l'ambassadeur Amar Bendjama a mis l'accent sur la nécessité impérieuse de lutter contre l'impunité.

Il a rappelé que les massacres perpétrés dans plusieurs localités, notamment à El-Fasher, Al-Geneina, dans le camp de Zamzam, à Wad Madani et dans la région du Kordofan, ne sauraient rester sans réponse.

Les Forces de soutien rapide (FSR) ont été particulièrement mises en cause dans ces exactions.

« Il est impératif de demander des comptes en utilisant tous les outils à la disposition de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, y compris les sanctions, les enquêtes internationales et d'éventuelles poursuites judiciaires », a-t-il martelé, soulignant l'importance de la justice comme pilier de toute paix durable.

Dans le même registre, le groupe A3+ a condamné avec la plus grande fermeté la récente attaque de drone contre une base de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abiyé (FISNUA), à Kadugli, qui a coûté la vie à six Casques bleus bangladais.

Il a renouvelé son appel à l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les responsables et de prévenir toute répétition de telles attaques contre le personnel onusien.

### Dénonciation des ingérences étrangères

Un message clair a également été adressé à la communauté internationale concernant les ingérences extérieures dans le conflit soudanais.

Le groupe A3+ a dénoncé sans ambiguïté la fourniture d'armes, de drones et de mercenaires, estimant que ces pratiques contribuent directement à la prolongation du conflit et à l'aggravation des souffrances du peuple soudanais.

« Ceux qui permettent le massacre du peuple soudanais par la fourniture d'armes, de drones et de mercenaires doivent être tenus pour responsables », a déclaré l'ambassadeur Bendjama, appelant à une condamnation publique et sans équivoque de ces agissements.

### Les Caraïbes : éviter l'escalade et préserver une zone de paix

Dans une autre intervention devant le Conseil de sécurité, l'Algérie a exprimé sa « profonde préoccupation » face aux récents développements dans la région des Caraïbes, notamment les informations faisant état d'ac-

tions ciblant des pétroliers vénézuéliens. Selon Alger, ces actes risquent d'aggraver les tensions dans un contexte régional déjà fragile et d'ouvrir la voie à une escalade aux conséquences imprévisibles.

« L'Algérie suit de près les récents développements dans la région des Caraïbes avec une profonde préoccupation », a déclaré Amar Bendjama, soulignant que ces évolutions soulèvent de sérieuses questions en matière de paix et de sécurité internationales.

L'Algérie a insisté sur l'impératif d'éviter toute action susceptible de mener vers une confrontation, appelant l'ensemble des parties à faire preuve de retenue et de responsabilité.

Dans ce cadre, le diplomate algérien a rappelé l'importance du respect de la Charte des Nations unies, qui consacre des principes fondamentaux tels que l'égalité souveraine des États, l'autodétermination des peuples, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires internes et le règlement pacifique des différends.

### La diplomatie comme seule voie viable

Pour Alger, le dialogue et la diplomatie demeurent les meilleures, voire les seules voies capables de résoudre les désaccords et de préserver la paix et la stabilité dans la région des Caraïbes.

L'Algérie a également rappelé l'importance de maintenir l'Amérique latine et les Caraïbes comme une zone de paix, conformément à la proclamation adoptée par les États de la région il y a onze ans.

Dans cette optique, elle a encouragé les organisations régionales d'Amérique latine et des Caraïbes à jouer un rôle constructif afin de créer un environnement propice au dialogue et aux efforts de médiation.

Par ailleurs, l'Algérie a souligné que des défis communs, tels que le trafic de drogue et le crime organisé transnational, nécessitent une coopération internationale fondée sur le respect mutuel et la solidarité, et non sur des logiques de confrontation ou de polarisation.

### Une ligne diplomatique constante

À travers ces deux prises de position, l'Algérie réaffirme une ligne diplomatique constante, fondée sur le rejet de la force comme instrument de règlement des différends, la défense du multilatéralisme et la promotion de solutions politiques inclusives.

« L'histoire a démontré de manière répétée que la guerre et l'intervention militaire ne menaient pas à une paix durable.

La seule voie viable est celle de la diplomatie, de la coopération et du respect du droit international », a conclu l'ambassadeur Amar Bendjama.

Dans un monde en quête de repères et de solutions face à des crises de plus en plus complexes, la voix de l'Algérie, au sein du Conseil de sécurité, se veut celle de la raison, du dialogue et de la responsabilité collective, au service de la paix et de la stabilité internationales.

A. M.

## NEW YORK

**Donald Trump dévoile sa « flotte d'or » pour affirmer la suprématie navale des États-Unis**

Depuis sa résidence emblématique en Floride, le président américain Donald Trump a annoncé, le 22 décembre, le lancement d'un ambitieux programme de construction navale militaire.



Baptisée « Trump Class », cette nouvelle génération de navires de guerre vise à renforcer la puissance maritime des États-Unis avec, à terme, 20 à 25 bâtiments formant une « Golden Fleet » (flotte d'or).

Le premier navire, l'USS Défiant, préfigure une série de bâtiments « les plus grands, les plus rapides et cent fois plus puissants » que leurs prédecesseurs, selon le président américain.

Équipés de canons conventionnels, de missiles hypersoniques, de systèmes laser et potentiellement d'armes nucléaires embarquées, ces cuirassés s'inscrivent dans la doctrine de Trump : « la paix par la force ».

Le président a précisé qu'il s'impliquerait également dans le des-

ign de ces navires, apportant « une touche esthétique » à ces symboles de la puissance américaine.

Les deux premiers navires devraient être opérationnels dans un délai de deux ans et demi, s'inscrivant dans un budget de défense record de 900 milliards de dollars récemment voté par le Congrès.

Ce programme a pour objectif de relancer l'industrie navale américaine, considérée comme en retard face à la Chine, dont la flotte dépasse actuellement les 370 navires.

Pékin modernise rapidement sa flotte, avec un troisième porte-avions à catapulte électromagnétique en service et un quatrième en construction.

Malgré la portée stratégique de cette initiative, Trump assure qu'il

ne s'agit pas d'une rivalité directe avec la Chine, mais d'un « message pour tout le monde », tout en précisant que les relations avec Pékin demeurent bonnes.

L'annonce de cette flotte s'inscrit dans un contexte mondial de reprise de la course à l'armement, illustré par les récentes annonces de la France concernant un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire « beaucoup plus massif » que le Charles de Gaulle.

La « Trump Class » marque un tournant dans la stratégie militaire américaine, visant à sécuriser les voies maritimes, à projeter la puissance et à envoyer un signal clair à ses alliés et adversaires sur la scène internationale.

A.M.

## CONFLIT FRONTALIER

**Le Cambodge annonce le début de pourparlers avec la Thaïlande**

Le Cambodge et la Thaïlande ont entamé mercredi des pourparlers en vue de mettre un terme à leurs affrontements meurtriers, ont indiqué les autorités cambodgiennes.

La réunion se tient à un poste-frontière de la province thaïlandaise de Chanthaburi. L'objectif est de "garantir la cessation des hostilités", de ré-

tablir la stabilité et de "faciliter un retour rapide à la normale", a indiqué le gouvernement cambodgien.

Le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasant Kong-siri, a déclaré à la presse à Bangkok "espérer vivement que cette réunion aboutisse à des résultats positifs". Il a toutefois ajouté que son succès dé-

pendait de la sincérité du Cambodge, tant en paroles qu'en actes.

Bangkok avait auparavant exigé que Phnom Penh annonce d'abord une trêve et coopère aux efforts de déminage à la frontière.

Malgré des échanges de tirs transfrontaliers, le ministère de l'Intérieur cambodgien s'est déclaré cette semaine "optimiste

quant à la sincérité dont fera preuve la Thaïlande" dans la mise en œuvre d'un cessez-le-feu.

Un conflit de longue date sur le tracé de leur 800 kilomètres de frontière oppose les deux pays. Il a repris cette année, faisant 43 morts et 300.000 déplacés en cinq jours d'affrontements en juillet avant une trêve qui n'a pas tenu.

**ELECTIONS AU MYANMAR**  
**L'ONU relève des pressions exercées sur les populations**

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a fait état mardi des pressions "constantes" exercées sur les populations au Myanmar à l'approche des élections du 28 décembre.

Civils, étudiants et personnes déplacées sont contraints de participer au scrutin sous la menace directe des autorités, dans ce que l'ONU décrit comme une entreprise d'intimidation destinée à garantir un vote sous contrôle militaire.

Parmi les personnes visées figurent les étudiants dont beaucoup

votent pour la première fois, les déplacés internes, les prisonniers politiques et les ressortissants du Myanmar vivant à l'étranger.

"Les autorités militaires du Myanmar doivent cesser d'utiliser la violence brutale pour contraindre les gens à voter et cesser d'arrêter les personnes qui expriment des opinions", a déclaré dans un communiqué Volker Türk, le chef du HCDH.

Le HCDH fait également état de pressions exercées sur les personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment dans la région de Mandalay, gravement touchée par

le séisme de magnitude 7,7 qui a frappé le pays, fin mars.

"Forcer les personnes déplacées à entreprendre un retour dangereux et involontaire constitue une violation des droits de l'homme", s'est insurgé Volker Türk.

La politique de contrainte s'étend également à la diaspora. Des ressortissants du Myanmar à l'étranger font état de pressions exercées par des représentants de l'armée, qui conditionneraient le renouvellement de passeports, de visas ou de permis de travail à la participation au vote.

## HONDURAS

**Le vainqueur de la présidentielle bientôt proclamé**

Le Conseil national électoral (CNE) a approuvé une motion permettant de proclamer le vainqueur de l'élection du 30 novembre au Honduras, après un recomptage des résultats, rapportent mercredi des médias.

En effet, deux candidats de droite arrivés en tête à savoir Nasry Asfura et Salvador Nasrala, se disputent la victoire et s'accusent mutuellement de fraude. La Commission électorale a décidé de recompter les résultats de bureaux de vote présentant des incohérences. Mardi, 99,2% des voix avaient été dépouillées, avec une avance de moins d'un point de pourcentage pour Asfura sur son rival Nasrala, qui exige la révision de milliers de procès-verbaux de vote présentant selon lui des irrégularités.

Le CNE a jusqu'au 30 décembre pour proclamer le nouveau président et doit encore examiner quelque 600 procès-verbaux présentant des irrégularités.

La résolution approuvée mardi par deux des trois conseillers a rejeté plusieurs contestations, ouvrant la voie à la désignation d'un vainqueur.

## PÉROU

**Un nombre record de candidats pour la présidentielle d'avril**

Un nombre record de 34 partis politiques ont enregistré un candidat à la présidentielle du 12 avril au Pérou, a indiqué mardi soir le Jury national électoral (JNE).

À la clôture des inscriptions mardi à 23h59 (04h59 GMT), "34 organisations politiques ont présenté des demandes d'enregistrement de leurs formulaires présidentiels", a indiqué sur sa chaîne de télévision le Jury, plus haute instance électorale du pays.

La liste définitive des candidats sera publiée au plus tard le 14 mars. Les partis ont également remis la liste de leurs candidats au Congrès (130 députés et 60 sénateurs) et au Parlement andin (5 représentants), dont l'élection est prévu le même jour.

Parmi les principales personnalités souhaitant se présenter à la présidentielle, Rafael Lopez Aliaga (Révolution Populaire, droite), réchappé d'une récente attaque par balles, est en tête des premiers sondages avec 10% d'intention de vote.

Également à droite, Keiko Fujimori, la fille de l'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000) tentera pour la quatrième fois consécutive, à 50 ans, de remporter une victoire qui lui a toujours échappé au second tour. Elle dirige Force Populaire, le principal groupe du Congrès actuel.

Lors des élections de 2021, 23 candidats s'étaient inscrits, 19 en 2016 et 10 en 2011.

## LIBAN

**Un soldat parmi les victimes de l'attaque sioniste de lundi**

Un soldat libanais figure parmi les trois personnes tuées lundi dans une frappe aérienne de l'armée sioniste dans le sud du Liban, a déclaré mardi l'armée libanaise.

L'agence de presse libanaise ANI avait fait état lundi de trois morts dans une frappe sioniste sur une voiture près de Saida, dans le sud du Liban.

L'armée libanaise a indiqué mardi que l'adjoint-chef Ali Abdallah était l'une des trois victimes de l'agression sioniste.

Le ministre de la Défense, Michel Menassa, a dénoncé des "attaques malveillantes contre l'armée" libanaise.

Malgré un cessez-le-feu qui a mis fin en novembre 2024 à plus d'un an d'hostilités, l'entité sioniste continue à mener régulièrement des frappes au Liban.

Plus de 340 personnes ont été tuées par des tirs sionistes au Liban depuis le cessez-le-feu, selon un bilan basé sur les chiffres du ministère libanais de la Santé.

APS

## LA RÉFORME DU THÉÂTRE EN ALGÉRIE

### Malika Bendouda engage un tournant stratégique pour libérer la création et moderniser la gouvernance culturelle

Le secteur du théâtre en Algérie s'apprête à entrer dans une nouvelle ère. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a dévoilé une série de décisions structurantes visant à réformer en profondeur le système de gestion des théâtres, lors d'une rencontre stratégique avec les directeurs des théâtres régionaux.

À travers ces mesures, le département de la Culture affiche une volonté claire : rompre avec les lourdeurs bureaucratiques, moderniser la gouvernance culturelle et redonner au théâtre algérien toute sa vitalité créative et son rôle sociétal.

Selon un communiqué du ministère, ces décisions portent, en premier lieu, sur l'octroi immédiat d'un soutien financier destiné à la production de nouvelles œuvres théâtrales.

Cette mesure d'urgence vise à relancer la dynamique de création, souvent freinée par des contraintes budgétaires et administratives, et à encourager les artistes à renouer avec une production régulière et qualitative.

Parallèlement, la ministre a annoncé l'amélioration de la situation actuelle des établissements théâtraux, ainsi que la valorisation des budgets alloués aux théâtres au titre de l'année 2026, traduisant une vision à moyen terme fondée sur la stabilité et la pérennité du secteur.

Lors de cette rencontre, Mme Bendouda a présenté les grandes lignes de la nouvelle orientation de la politique de l'État en matière de théâtre.

Une orientation qui s'inscrit dans une logique de transformation profonde, marquée par l'adoption de décisions souveraines et de directives stratégiques visant à faire évoluer les établissements théâtraux d'une gestion administrative rigide vers un véritable ancrage de l'acte culturel vivant.

Il ne s'agit plus seulement de gérer des structures, mais de faire des théâtres des espaces dynamiques de création, d'innovation et d'interaction avec la société. Au cœur de cette réforme figure la restructuration du système de gestion des théâtres.

La ministre a annoncé le lancement d'une vaste opération devant aboutir à la création d'un organisme national du théâtre. Cette fu-



ture entité aura pour mission de coordonner, structurer et impulser une vision globale du théâtre à l'échelle nationale, tout en garantissant une meilleure gouvernance, une transparence accrue et une efficacité renforcée dans l'utilisation des ressources.

Mme Bendouda a également exhorté les directeurs des théâtres régionaux à opérer un changement de paradigme dans leur manière de gérer les établissements. Elle a insisté sur la nécessité d'adopter une planification stratégique, en rupture avec une programmation routinière souvent déconnectée des attentes du public.

La ministre a plaidé pour une gestion rationnelle et innovante des ressources, encourageant les responsables à diversifier les sources de financement à travers la recherche de partenariats et d'investissements, en complément des aides de l'État.

Dans cette perspective, l'activation des contrats de performance pour les gestionnaires constitue un autre levier de la réforme.

Cette approche, fondée sur des objectifs mesurables et des résultats concrets, vise à instaurer une culture de responsabilité, d'évaluation et d'excellence au sein des établissements théâtraux, tout en valorisant les compétences managériales et artistiques.

La ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur l'ouverture stratégique des théâtres.

Elle a appelé à transformer ces

espaces en véritables incubateurs pour les troupes indépendantes et les créateurs, offrant ainsi aux jeunes talents et aux initiatives artistiques émergentes des conditions favorables à l'expérimentation et à la production.

Cette ouverture s'accompagne d'un renforcement du partenariat avec le secteur de l'éducation nationale, afin de faire du théâtre un parcours éducatif durable, intégré dès le plus jeune âge dans la formation culturelle et citoyenne des élèves.

Sur le plan des infrastructures, Mme Bendouda a ordonné un suivi rigoureux des opérations de restauration et d'équipement des théâtres existants. Elle a également demandé la présentation de demandes d'investissement pour les bâtiments endommagés, dans le cadre de la loi de finances, afin de préserver le patrimoine théâtral national et d'offrir aux artistes comme au public des espaces adaptés, modernes et sécurisés.

Ces orientations, a souligné la ministre, constituent le point de départ d'un vaste chantier de réforme du théâtre algérien. Un chantier ambitieux qui vise à libérer l'activité théâtrale des contraintes bureaucratiques, à renouer confiance aux acteurs culturels et à bâtir un théâtre à la hauteur des aspirations du peuple algérien et de son identité authentique.

À travers cette démarche, le ministère de la Culture et des Arts envoie un message fort : le théâtre n'est pas un secteur marginal, mais un pilier essentiel de la vie culturelle, éducative et sociale du pays.

En misant sur la modernisation, l'ouverture et la performance, l'État entend faire du théâtre algérien un espace de création vivante, de débat et de rayonnement, capable de dialoguer avec son temps tout en restant fidèle à ses racines.

AM

## ALGER

### « Achbal Takafa », célébration de la créativité et du talent des enfants algériens

Le palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli, hier, la cérémonie de remise des prix « Achbal Takafa » (Les cadets de la culture), placée sous la présidence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Cet événement met à l'honneur la créativité et le talent des enfants et de la jeunesse algérienne, érigés en socle du projet culturel national.

Dans son allocution, la ministre a souligné que « chaque enfant algérien a le droit de s'épanouir dans la beauté et l'intellect », rappelant que la culture complète l'éducation en forgeant l'âme, le sens de l'appartenance et l'ouverture sur le monde.

L'édition 2025, dédiée à la mémoire de l'écrivain et poète Mohamed Lakhdar Saïhi, a illustré l'importance de l'imagination et de la discipline dans l'expression artistique.

La compétition s'est déroulée selon plusieurs catégories. Chez les enfants créatifs, Boudawd Hayat a remporté le premier prix en récit, tandis que Saidi Maria s'est distinguée en poésie.

En musique et performance, Saadouli Mohamed Ghilas s'est imposé, remportant également le prix des arts visuels.

Du côté de la jeunesse créative de Batna, Medni El Moatassem Billah Wathiq et Allag Hazar se sont illustrés en récit et en poésie, respectivement, tandis que Boufath Ritaj et Bousbia Khadja se sont distingués en musique et arts visuels.

Deux lauréats résidant au Canada ont également été récompensés, illustrant l'internationalisation du programme.

« Achbal Takafa » affirme la conviction du ministère que la créativité et la culture constituent un héritage durable et un moteur de cohésion sociale, offrant aux enfants et aux jeunes la possibilité de devenir des citoyens éclairés et fiers de leur patrimoine.

À travers cet événement, l'Algérie réaffirme son engagement envers l'éducation culturelle, la valorisation du talent et la transmission de valeurs universelles à ses générations futures.

AM

## LE HAWZI À L'HONNEUR À TLEMCEN

### La 14<sup>e</sup> édition du Festival national placée sous le signe de la transmission et du patrimoine

La ville de Tlemcen renoue, une nouvelle fois, avec sa vocation de capitale culturelle en accueillant la 14<sup>e</sup> édition du Festival national culturel musical du Hawzi, organisée à partir d'aujourd'hui (du 25 au 30 décembre 2025) au Palais de la Culture Abdelkrim Dali.

Placée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, et sous la supervision du wali de la wilaya de Tlemcen, M. Youssef Bachalaoui, cette manifestation nationale s'impose comme un rendez-vous majeur de la scène artistique algérienne, célébrant un art ancestral profondément enraciné dans l'identité culturelle du pays.

Organisée sous le slogan évocateur « Le Hawzi, patrimoine et gloire... l'art des ancêtres », cette édition revêt une importance particulière par l'orientation stratégique qui lui a été donnée.

Le festival met cette année l'accent sur la formation, considérée comme le pilier fondamental garantissant la pérennité de la musique hawzie et la préservation de ses spécificités artistiques et esthétiques.

À travers cette approche, les organisateurs ambitionnent d'assurer la transmission du savoir musical des maîtres et spécialistes aux jeunes générations, tout en inscrivant la pratique artistique dans un cadre académique structuré et durable.

Le caractère national du festival se reflète dans la participation de quinze écoles de musique venues de différentes wilayas du pays.

Plus de 250 participants, musiciens et chanteurs, prennent part à cette édition, témoignant de l'attachement constant des acteurs culturels à la sauvegarde du patrimoine musical séculaire.

Ces écoles ont, au fil des années, contribué à la formation de générations d'instrumentistes et d'interprètes, jouant un rôle essentiel dans la continuité et le renouvellement du genre hawzi.

Le festival se veut ainsi un espace fédérateur, favorisant l'échange d'expériences et le partage des savoir-faire entre les différentes institutions et associations spécialisées.

Parallèlement à son volet pédagogique, la 14<sup>e</sup> édition du Festival national du Hawzi propose un programme artistique riche et varié.

Des soirées musicales sont animées par des associations et des artistes spécialisés dans ce genre musical raffiné, offrant au public des moments d'émotion et de grande qualité esthétique.

La présence de figures artistiques de renom confère à cette manifestation un éclat particulier.

La brillante chanteuse Leïla Borsali, la talentueuse Dounia El Djazaïria et le grand chanteur Toufik Aoun figurent parmi les artistes attendus sur scène.

Point d'orgue de cette édition, le retour du chanteur et musicien Nouri Koufi, après une longue absence, marquera la soirée de clôture, promettant un moment fort empreint de nostalgie et d'authenticité.

Dans une dynamique d'ouverture et de rayonnement, les organisateurs ont également prévu l'organisation d'une soirée musicale dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Cette initiative illustre la volonté de dépasser les frontières géographiques et de rappeler que le hawzi, par ses racines et ses multiples ramifications, constitue un patrimoine vivant partagé bien au-delà de son berceau historique.

Le programme du festival s'enrichit en outre d'ateliers de formation (master class), de conférences et de rencontres scientifiques, destinées à approfondir la réflexion autour de la musique hawzie, de son histoire et de ses perspectives d'évolution.

Des expositions culturelles consacrées aux instruments de musique traditionnels, au costume traditionnel et aux métiers de l'artisanat liés au patrimoine artistique viennent compléter cette programmation, offrant au public une immersion complète dans l'univers du hawzi.

À travers cette 14<sup>e</sup> édition, le Festival national culturel musical du Hawzi confirme sa vocation à valoriser cet art en tant que composante essentielle de l'identité culturelle nationale.

Il contribue également à renforcer le rayonnement culturel de Tlemcen et à consolider sa place en tant que pôle national d'accueil des grandes manifestations culturelles à caractère patrimonial et artistique.

AM

## ALGER

**"Djamaâ El-Djazaïr" face aux défis de l'intelligence artificielle**

À l'ère de la révolution numérique, Djamaâ El-Djazaïr affirme son rôle stratégique pour protéger l'identité nationale et renforcer la conscience collective.



C'est dans ce contexte que le Centre culturel de la Grande Mosquée d'Alger a accueilli, hier, un séminaire national intitulé « Djamaâ El-Djazaïr, un message civilisationnel à l'ère de l'intelligence artificielle », en présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et de hauts responsables religieux et gouvernementaux.

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a insisté sur la nécessité pour les institutions religieuses à caractère scientifique de s'adapter aux transformations numériques tout en gardant leur indépendance et leur autonomie intellectuelle.

« La maîtrise consciente des

outils technologiques actuels, la compréhension de leur raisonnement et de leur impact sur la société constituent notre priorité.

Cela nous permet de les exploiter selon les orientations de notre référentiel national fédérateur », a-t-il précisé.

Le séminaire a souligné l'importance d'allier science et responsabilité, savoir et valeurs, pour relever les défis de l'intelligence artificielle sans compromettre l'intégrité culturelle et religieuse.

Selon le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, Djamaâ El-Djazaïr et l'ensemble de ses établissements relèvent le défi numérique avec pragmatisme et vigilance.

« Nous sommes appelés à nous

adapter à ces avancées tout en assurant leur meilleure exploitation. Discuter, débattre et poser les bonnes questions est essentiel pour protéger nos acquis civilisationnels et garantir un avenir sûr aux générations futures », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), Lakhmissi Bezzaz, a également salué l'organisation de cette rencontre, en soulignant le rôle central de Djamaâ El-Djazaïr dans l'adaptation aux technologies modernes et à l'intelligence artificielle.

Les débats ont porté sur la nécessité de former des cadres religieux et scientifiques capables de comprendre et d'intégrer les outils numériques tout en préservant les valeurs nationales et culturelles.

Ce séminaire s'inscrit dans une démarche plus large de réflexion sur le numérique et l'intelligence artificielle, dont les enjeux touchent à la fois la religion, la culture, et la sécurité collective.

Il constitue une étape clé pour assurer un équilibre entre innovation technologique et respect des fondements civilisationnels du pays.

AM

**LOI DÉFINISSANT LES SERVICES DE CONFIANCE POUR LES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES****Un pas important pour soutenir la transition numérique**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné, mercredi, l'importance de la loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, la qualifiant de pas important pour soutenir la transformation numérique à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde une grande importance.

Dans une allocution à l'issue de l'adoption de ce projet de loi par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance prévue par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de membres du Gouvernement, M. Zerrouki a souligné que ce texte s'inscrit dans « le cadre de la transformation numérique de notre pays à laquelle le président de la République accorde une grande importance », ajoutant qu'il vise, en premier lieu, à renforcer l'adaptation à la dynamique du développement technologique, à travers l'instauration d'un cadre juridique consacrant l'émergence de services de confiance, l'identification électronique et les transactions électroniques.

Il a indiqué, dans ce sens, que le texte est basé sur la motivation, le développement et l'utilisation des services numériques en toute sécurité avec la contribution au renforcement de la souveraineté numérique nationale et à l'établissement d'une économie numérique durable, à travers la révision du plan de certification électronique de manière à instaurer un environnement numérique fiable qui garantit la sécurité des systèmes d'information nationaux.

Il a ajouté, en outre, que ce nouveau cadre juridique repose sur « une vision globale visant à assurer les fondements de la confiance et de la sécurité juridique dans l'espace numérique, à travers l'adoption d'un système intégré de certification électronique répondant aux exigences de la transformation numérique ».

Il a cité, dans ce contexte, la création d'une autorité nationale unifiée pour la certification électronique qui sera chargée d'unifier, d'organiser et de gérer les services de confiance pour « assurer sa synergie et son efficacité dans les domaines, gouvernemental et économique, en veillant à assurer ce service de manière durable dans le domaine gouvernemental et de façon transitoire dans le domaine économique jusqu'à atteindre un niveau de concurrence effectif ».

APS

**PUBLICITÉ**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة السكن والمدنية والتهيئة العمرانية

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE BENI ABBES

REF : ..... DG /OPGI/ 2025

دبور العرقق و التسيير  
العقاري لولاية بنى عباس

**PREMIERE MISE EN DEMEURE**

300 LOGEMENTS PUBLIC LOCATIFS PROGRAMME 2023

Réalisation des 60/300 logements publics locatifs TCE ET VRD en F3 programme 2023 à la wilaya de BENI ABBES

Lot (C2) : 10 logements publics locatifs de type Individuel à la commune de KERZAZ (KSAR).

- Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret exécutif n° 21-219 du 20 mai 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le marché visé par la Commission des Marchés Publics de l'Office sous le numéro : 36/2024 en date du 29/10/2024, et approuvé par le service contractant sous le numéro 13/2024 en date du 29/10/2024, relatif aux travaux de réalisation des 60/300 logements publics locatifs TCE ET VRD en F3 programme 2023 à la wilaya de BENI ABBES Lot (C2) : 10 logements publics locatifs de type Individuel à la commune de KERZAZ (KSAR). Pour un montant initial de : 33 524 862, 94DA, conclu entre l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya de Béni Abbès et l'Entreprise des travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI LAYACHE, dont le siège social à HAI KSEUR BOUTARFAYA N°66 TIMOUDI WILAYA DE BENI ABBES.
- Vu l'ordre de service N° 13/2024 en date du 29/10/2024 adressé à l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI LAYACHE notifié en date du 29/10/2024.
- Vu le délai de réalisation fixé dans le marché à : Dix (10) mois.
- Vu les réserves constatées au niveau de chantier.
- Vu le retard enregistré dans la réalisation du projet par rapport au planning de travaux.
- Vu le manque de potentialités matérielles et de moyens humains qualifiés.
- Vu le non-respect de recommandations du maître d'ouvrage
- En application de l'article 113 du marché N°13/2024 en date du 29/10/2024 stipulant la résiliation du marché.
- Vu les articles 149, 150, 151 et 152 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu les articles 119 du décret exécutif N° 21-219 du 20 mai 2021 portant approbation du CCAG applicable aux marchés publics de travaux.
- Mettre en demeure l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur KERROUMI LAYACHE, dont le siège social à HAI KSEUR BOUTARFAYA N°66 TIMOUDI WILAYA DE BENI ABBES, afin d'accélérer le rythme des travaux (travail en système 02\*08 ou 03\*08) et lever les réserves constatées sur le chantier dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure, faute de quoi le marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Générale  
NIF : 00021600180837  
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Algier Est

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/AT/DO-ALGER-EST/2025**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :  
« Entretien, maintenance et réparation des véhicules »

**ELIGIBILITE :**

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux entreprises dans le domaine de la mécanique et maintenance des véhicules ayant l'article 613204 et/ou 613207 sur le registre de commerce, la carte d'artisan est acceptée dans le domaine demandé, qui ont une superficie minimum 200 mètres carrés.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA  
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Algier Est  
Service des Achats

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey - Alger - Algérie

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (Direction Générale d'Algérie Télécom), d'un montant de trois mille dinars (3 000 DA) non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N°001 00611 0300000014/10.

**Présentation des offres :**

1-D'un dossier administratif : Inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence de l'objet de l'appel d'offres et la mention « Dossier Administratif ».

2-D'une offre technique : Inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence de l'objet de l'appel d'offres et la mention « Offre technique ».

3-D'une offre financière : Inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence de l'objet de l'appel d'offres et la mention « Offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER EST  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/AT/DO-ALGER EST/2025

ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION DES VEHICULES »  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

02 Rue Djoudji Zitouni - Hussein Dey / Alger

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Booder fête ses 20 ans



Pour célébrer ses vingt ans de carrière, Booder offre un gala d'humour exceptionnel, rempli d'émotion, de surprises et de galères. Alors qu'il rêve d'un show millimétré, il découvre en arrivant au théâtre que rien ne se passera comme prévu : son père a littéralement "mercié" toute l'équipe de production pour prendre les rênes de l'événement, et la remplacer par la famille Booder. Sauf que cette famille, dont tous les membres sont interprétés par un Booder grimé et métamorphosé, est un vrai festival de catastrophes. L'humoriste tente de garder le contrôle car cette soirée doit se terminer en apothéose : une performance finale d'un invité mystère très attendue.

france 2 21:10

Prodiges Saison 12  
2e demi-finale

La magie de Noël se poursuit avec la deuxième demi-finale de "Prodiges". Après une première demi-finale remplit d'émotions, douze nouveaux jeunes talents entrent en lice pour convaincre le jury composé de la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, du violoncelliste Gautier Capuçon, et de la soprano Julie Fuchs. A l'issue de cette deuxième soirée, le jury devra sélectionner, par catégorie, les deux Prodiges qui l'ont le plus convaincu, permettant aux téléspectateurs de découvrir les douze finalistes de Prodiges 2025. Ce numéro est également l'occasion de revoir sur scène Monroe, la lauréate de la onzième saison de "Prodiges", qui concourrait dans la catégorie "Chant" et qui a sorti son premier album le 28 novembre dernier. La cheffe d'orchestre Zahia Ziouani accompagne les jeunes talents avec son orchestre Divertimento.

france 3 21:10

Cassandra Saison 6



Dans le lac d'Annecy, une jeune fille est retrouvée morte dans l'épave d'un voilier brûlé. De l'essence versée sur le pont laisse supposer que l'incendie était criminel. D'après un témoignage, un homme était à bord aussi. La victime s'appelait Cassiopée, elle avait 17 ans. L'enquête menée par Cassandra s'interroge : que faisait une mineure en pleine nuit sur un voilier ? Le jeune homme court-il toujours ? La commissaire enquête dans un contexte bien spécifique : très bientôt se tiendra la Coupe de la Ville d'Annecy, une régate qui attire beaucoup de touristes.

CANAL+ 21:06

Dragons



Perchée sur une île battue par les vents et les vagues, la bourrarde viking de Beurk survit tant bien mal sous la menace constante des dragons. Ces créatures légendaires, aussi variées que redoutables, sème la terreur parmi les habitants, réduisant leurs journées à une lutte sans merci pour leur survie. À la tête du village, Stoïk la Brute incarne cette résistance acharnée, menant ses guerriers dans une guerre sans fin contre les bêtes ailées. Pour les jeunes comme Astrid, agile et déterminée, l'entraînement au combat contre les dragons est un rite de passage, une preuve de courage et d'appartenance à la communauté.

M6 21:10

Le Roi Soleil à Versailles



Vingt ans après son triomphe, "Le Roi Soleil" demeure l'une des comédies musicales préférées du public. Cette émission dédiée au spectacle culte a pour cadre le décor prestigieux qui l'a inspiré. Les titres emblématiques, comme "Etre à la hauteur" ou encore "Je fais de toi mon essentiel", reprennent vie dans les espaces les plus iconiques du château de Versailles. Les artistes retrouvent leurs chansons phares, portées par des chorégraphies de Kamel Ouali et des costumes qui célèbrent l'esprit d'origine du spectacle, dans un cadre qui leur donne une dimension nouvelle et spectaculaire.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2887

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



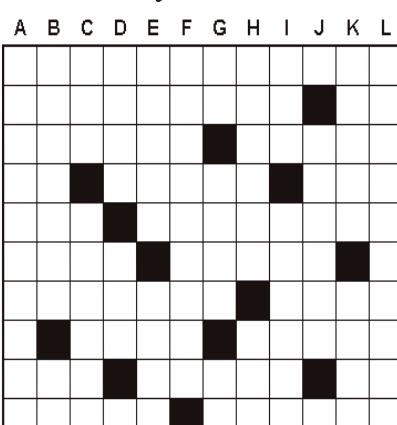
Horizontalement:

- 1 - Somnifère
- 2 - Vendras - Possible origine de torrent
- 3 - Epoque active - Bien préparer sa peau
- 4 - Valeur du silence - Partie de course - Recueil amusant
- 5 - Reste sans mouvement - Prudents avec le liquide
- 6 - Gaz de pub - Affluent du Rhône
- 7 - Accord parfait - Coin chauffant
- 8 - Allié - Voisin du jéjunum
- 9 - Terre à potis - On y trouve un monde fou - Début de décompte
- 10 - Palmier à huile - Sorti de la norme

Verticalement:

- A - Pas très reluisante
- B - Petit parasite - Pronom pour lui
- C - Chef d'état - Complète
- D - Rapace - Plat vietnamien
- E - Vieux esclave - Déménagis
- F - Obstinations
- G - Cité de fouilles - Travail de modèle - Pareil en petit
- H - Reconduit - Espoir de naufragé
- I - Baie de Honshu - Transmises par la parole
- J - Cellule sexuée
- K - Déchet à éliminer - Fauve
- L - Métisse

### Mots croisés n°2887



## Terreurs



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1587*

## *Solution*

Mots Croisés n°2887

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	R	B	I	T	U	R	I	Q	U	E
2	E	C	O	U	L	E	R	A	S		R	U
3	S	A	I	S	O	N		M	E	G	I	R
4	O	R		E	T	A	P	E		A	N	A
5	G	I	T		E	C	O	N	O	M	E	S
6	N	E	O	N		I	S	E	R		I	
7	E	N	T	T	E	N	T	E		A	T	R
8	U		A	M	I	E		I	L	E	O	N
9	S	I	L		A	S	I	L	E		U	N
10	E	L	E	I	S		D	E	S	A	X	E

Grille géante n°1587

•	A	•	P	•	A	•	C	•	O	•	P	•
•	A	G	G	L	O	M	E	R	A	T	I	O
•	A	G	R	A	T	I	E	R	A	T	I	O
•	T	R	A	C	E	•	T	U	R	I	C	E
•	T	R	A	C	E	•	T	U	R	I	C	E
•	A	V	A	R	I	S	E	V	E	L	L	F
•	A	V	A	R	I	S	E	V	E	L	L	F
•	E	T	•	S	O	B	R	E	S	•	E	S
•	E	T	•	S	O	B	R	E	S	•	E	S
•	G	R	A	S	•	L	I	A	S	•	U	T
•	G	R	A	S	•	L	I	A	S	•	U	T
•	•	T	E	N	A	C	I	T	E	•	T	E
•	E	P	I	L	A	•	E	T	E	•	I	T
•	H	O	L	D	U	P	•	S	U	E	•	B
•	R	E	N	A	I	S	•	C	E	•	D	E
•	N	•	I	R	E	•	N	E	T	•	A	P
•	P	O	R	T	•	R	•	N	E	•	T	S
•	M	U	•	M	A	R	E	•	L	E	•	A
•	S	E	M	A	I	•	U	S	I	E	•	S
•	N	I	D	•	U	S	•	O	M	I	•	M
•	F	A	N	A	I	T	•	V	S	•	A	T
•	S	E	R	E	I	N	•	V	S	•	A	R
•	S	E	R	E	I	N	•	V	S	•	A	R

## ATHLÉTISME / FAA

# Béjaïa au cœur du cross-country national avec la 44e édition du Challenge « La Soummam »

La wilaya de Béjaïa s'apprête à vivre un moment sportif majeur avec l'organisation de la 44e édition du Challenge national de cross-country « La Soummam », prévue le samedi 27 décembre, sur le terrain d'Acherchour, dans la commune de Boukhelifa.

Par F.Yanis

L'information a été confirmée par les organisateurs, sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et en coordination avec la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Béjaïa.

Placée sous la responsabilité de la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Béjaïa, cette compétition, devenue au fil des années un rendez-vous incontournable du calendrier national, réunira l'ensemble des catégories, des U14, U16, U18 et U20, jusqu'aux seniors hommes et dames, âgés de plus de vingt ans.

Une diversité de profils qui témoigne de la portée nationale et de l'importance sportive de ce challenge historique.

Forts de leur expérience dans l'organisation d'événements de grande envergure, les responsables de la Ligue ont mis en place un programme rigoureux et structuré, mobilisant d'importants

moyens humains, matériels et logistiques, afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation. Tout est pensé pour offrir aux participants des conditions optimales, tant sur le plan technique que sécuritaire, dans un esprit de compétition saine et de fair-play.

Considéré comme un véritable baromètre de la discipline, le Challenge « La Soummam » joue également un rôle essentiel dans la promotion de l'athlétisme au niveau régional et national.

Les organisateurs s'attendent à une forte affluence d'athlètes venus des différentes wilayas du pays, attirés par le prestige de cette épreuve et par la qualité reconnue de son organisation.

Une plateforme numérique pour des inscriptions modernisées

Dans un souci de modernisation et d'efficacité, la Ligue d'athlétisme de Béjaïa, en étroite collaboration avec la FAA, a mis en place une plate-

forme numérique dédiée aux inscriptions.

Cette démarche innovante vise à simplifier les procédures administratives, améliorer la traçabilité et garantir une organisation fluide et structurée de l'événement.

Cette décision fait suite à une correspondance officielle de la Fédération algérienne d'athlétisme, imposant les inscriptions exclusivement en ligne, dans le cadre de la modernisation des pratiques sportives.

Les inscriptions sont désormais officiellement ouvertes et se poursuivront tout au long de la semaine, offrant ainsi un délai confortable à l'ensemble des athlètes et clubs intéressés.

Au-delà de son aspect compétitif, le Challenge « La Soummam » demeure un véritable tremplin pour les jeunes talents, tout en constituant une occasion idéale pour les athlètes confirmés d'évaluer leur niveau en milieu de saison.



Reputée pour son ambiance conviviale et sa rigueur sportive, cette épreuve a souvent révélé de futurs champions appelés à briller sur les scènes nationale et internationale.

En conjuguant performance, engagement et esprit

sportif, le Challenge « La Soummam » confirme une nouvelle fois son statut de référence dans l'athlétisme algérien, tout en mettant en lumière le potentiel de la wilaya de Béjaïa et du sport national.

F.Y.

## VOLLEYBALL / NATIONALE 1 MESSIEURS

### Le programme de la sixième journée

Programme de la sixième journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, prévue vendredi.

#### Groupe Centre-Est :

	Pts	J
1. NC Béjaïa	12	5
2. JSC Adouane	12	5
3. ES Tadjenat	11	5
4. EF Ain Azel	10	5
5. ES El-Eulma	8	5
6. CASTEL	7	5
7. OMK El-Milia	6	5
8. ES Sétif	4	5
9. O Ain M'lila	3	5
10. MB Béjaïa	2	5

#### Classement :

	Pts	J
1. NC Béjaïa	12	5
2. JSC Adouane	12	5
3. ES Tadjenat	11	5
4. EF Ain Azel	10	5
5. ES El-Eulma	8	5
6. CASTEL	7	5
7. OMK El-Milia	6	5
8. ES Sétif	4	5
9. O Ain M'lila	3	5
10. MB Béjaïa	2	5

#### Groupe Centre-Ouest :

	Pts	J
1. OS Tichy	16	0
2. RC Béjaïa	12	5
3. WA Tlemcen	12	5
4. MC Alger	9	5
5. PO Chlef	9	5
6. CS Nedroma	7	5
7. RC M'sila	5	5
8. ES Béjaïa	5	5
9. JS Messelmoun	4	5
10. O El-Kseur	0	5

#### Classement :

	Pts	J
1. JS Messelmoun	12	5
2. WA Tlemcen	12	5
3. ASV Blida	12	5
4. MC Alger	9	5
5. PO Chlef	9	5
6. CS Nedroma	7	5
7. RC M'sila	5	5
8. ES Béjaïa	5	5
9. JS Béjaïa	4	5
10. O El-Kseur	0	5

## CYCLISME / VÉLO TOUT TERRAIN

### Une course XCO (toutes catégories) le 27 décembre à Tlemcen (Organisateurs)

Une course de vélo tout terrain, spécialité XCO, sera organisée le samedi 27 décembre, sur le Plateau de Lalla Setti, dans la wilaya de Tlemcen, à l'occasion d'un apprécier mercredi auprès des organisateurs.

Une course toutes catégories, car ouverte aussi bien aux Ecoles, aux Benjamins, aux Minimes, aux Cadets, aux Juniors, aux Séniors, qu'aux ainés de la catégorie Masters.

Organisée par la Ligue de

Cyclisme de la wilaya de Tlemcen sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline, la course se déroulera sur un circuit fermé de 4,3 kilomètres, tracé à l'intérieur de la forêt de Lalla Setti.

En vélo tout terrain, l'épreuve du XCO consiste en un Cross-olympique, qui se caractérise par des courses intenses, qui se déroulent en boucle, sur des circuits courts (entre 4 et 6 km).

Une épreuve qui combine montées raides, descentes techniques et sections roulement, exigeant endurance, technique et stratégie pour être parcourus plusieurs fois en 1h à 1h30 selon la catégorie. L'objectif est de terminer premier, en étant le plus rapide sur ces parcours techniques, qui font du XCO l'un des spécialités les plus populaires du VTT, qui est d'ailleurs inscrit aux Jeux Olympiques.

## VOLLEYBALL / NATIONALE 1 DAMES

### Le programme de la cinquième journée

Programme de la cinquième journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 dames, prévue vendredi et samedi.

#### Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

	US Ben Aknoune - Seddouk VB	(11h00)
1. NR Chlef - CASA Mohamadia	(15h00)	
2. JS Azzazga - MC Alger	(15h00)	
3. NR Saidali - USP Akbou	(16h00)	

#### Classement :

#### Pts J

	Pts	J
1. MC Alger	11	4
2. Seddouk VB	10	4
3. US Ben Aknoune	9	4
4. USP Akbou	6	4
5. CASA Mohamadia	6	4
6. NR Chlef	3	4
7. NR Saidali	3	4
8. JS Azzazga	0	4
9. OM Cirta	0	4

APS

#### Groupe Centre-Est / Vendredi :

	OS Tichy - OM Cirta	(15h00)
1. RC Béjaïa - JS Tizi N'Berber	(15h00)	
2. WA Béjaïa - MB Béjaïa	(17h00)	

#### Samedi :

#### Pts J

	Pts	J
1. CRR Toudja - NC Béjaïa	(11h00)	
2. RC Béjaïa - JS Tizi N'Berber	(15h00)	
3. WA Béjaïa - MB Béjaïa	(17h00)	

## LIGUE 1 MOBILIS - 14<sup>ÈME</sup> JOURNÉE

### JS KABYLIE - ASO CHLEF

## Victoire impérative pour les Canaris à Tizi Ouzou

La JS Kabylie n'aura pas droit à l'erreur ce samedi à 19h00, lorsqu'elle accueillera l'ASO Chlef au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Par F. Yanis

Une confrontation capitale pour les Canaris, appelés à réagir après leur récent revers concédé face à l'ES Sétif.

Battus lors de la précédente journée, les hommes de Josef Zinnbauer sont désormais dans l'obligation de redresser la barre et d'effacer les contre-performances accumulées ces dernières semaines.

Actuellement 11<sup>e</sup> au classement avec 15 points, les Kabyles doivent impérativement s'imposer afin de se repositionner et retrouver une dynamique positive.

En face, l'ASO Chlef, classée 13<sup>e</sup> avec 13 points, se présentera avec la ferme intention de ramener un résultat positif de Tizi Ouzou.

Les Lions du Chélib jouent eux aussi gros dans cette rencontre, dans l'optique de s'éloigner de la zone dangereuse et sécuriser leur place en milieu de tableau.

Conscient de l'importance

de cette affiche, le coach allemand de la JSK a tenu un discours clair à ses joueurs.

« Il faut oublier la défaite face à l'ESS et se concentrer sur la suite.

Le championnat est un marathon. Notre objectif reste une place sur le podium et une bonne figuration en Ligue des champions.

La victoire face à l'ASO est impérative », a-t-il martelé à ses poulians.

Des absences, mais une détermination intacte

Pour cette rencontre décisive, la JSK devra composer avec quelques absences notables. Belaïd, retenu en équipe nationale, et Hamidi, toujours blessé, manqueront à l'appel.

En revanche, Mahiout et Messaoudi devraient figurer dans la liste des convoqués, offrant ainsi des solutions supplémentaires au staff technique.

Zinnbauer compte exploiter toutes ses options pour arracher les trois points, seul résultat capable de soulager les supporters et de relancer



l'équipe. Une victoire permettrait également aux Kabyles de réduire l'écart avec plusieurs formations du milieu de tableau, dont l'USMA, et de reprendre confiance.

Se réconcilier avec les supporters Au-delà de l'enjeu comptable, cette rencontre revêt une dimension émotion-

nelle importante.

Les supporters de la JSK, décus par les récents résultats en championnat, en Coupe d'Algérie et en Ligue des champions, attendent une réaction forte de leur équipe.

Les Canaris veulent donc offrir un succès à leur public, attendu en nombre au stade

Hocine-Aït-Ahmed, et renouer avec leur ferveur légendaire.

Une victoire ce samedi pourrait marquer un tournant de la saison et relancer définitivement la JS Kabylie sur la voie de ses ambitions.

F.Y.

## CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE DE FOOTBALL DES ÉCOLES PRIMAIRES

### Coup d'envoi de la compétition à Mascara



Le Championnat national scolaire de football entre les sélections des écoles primaires, garçons et filles, catégorie des moins de 12 ans (U12), a débuté, mercredi à Mascara, sous le slogan "Nos champions dans nos classes".

Cette compétition de football, organisée par la Fédération algérienne du sport scolaire en coordination avec la ligue de wilaya de la même discipline, ainsi

qu'avec les directions de l'Education et de la Jeunesse et des Sports, réunit 144 joueurs et joueuses de moins de 12 ans, issus de 12 équipes représentant 12 ligues de wilayas.

La première journée de cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Fouad Aïssi, a été marquée par le déroulement de deux matchs d'ouverture au stade Meflah-Aoued de la ville de

Mascara. Chez les garçons, la rencontre entre les équipes scolaires des wilayas de Mascara et de Touggourt s'est soldée par un match nul (2-2). Chez les filles, le match disputé au stade de l'Ecole régionale d'équitation de la commune de Tizi s'est achevé sur un score vierge (0-0) entre les équipes scolaires féminines des wilayas de Tlemcen et de Bouira.

Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la Fédération algérienne du sport scolaire, Ali Merah, a indiqué que cette manifestation sportive s'inscrit dans le cadre du programme annuel du sport scolaire élaboré par le ministère de l'Education nationale en coordination avec le ministère des Sports et la Fédération.

De son côté, le wali Fouad Aïssi a salué les efforts soutenus déployés par la Fédé-

ration, ainsi que ses démarches sincères visant à promouvoir le sport scolaire et à en faire un pilier essentiel pour la formation des jeunes, la détection des talents et la "construction d'une génération équilibrée, saine de corps et d'esprit, solidement ancrée dans les valeurs".

Cette compétition de football vise à sélectionner les meilleurs joueurs susceptibles de renforcer l'équipe nationale de football scolaire lors des échéances sportives programmées au cours de cette saison, tout en créant un espace d'échange entre les joueurs issus des équipes scolaires, en inculquant les valeurs et l'esprit sportif, en rejettant la violence et en encourageant la pratique du football chez les jeunes catégories, a déclaré à l'APS le Secrétaire général de la ligue de wilaya du sport scolaire, Mossadek Menouar.

## RÉGIONALE UNE (LIGUE DE OUARGLA) Le programme des rencontres de la 13<sup>ème</sup> journée

Programme des rencontres de la 13<sup>ème</sup> journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue de Ouargla), groupes (A) et (B), prévues ce week-end :

### Groupe-A

JS. Sidi Bouaziz - E.F.A. Nezla  
IR.Hassi Delaa - LRB.Robbah  
CRB Ksar El-hirane - W.Debila  
CS Belle Vue (ElOued) - N.R.Boughoufala  
C.S.Teguentourine - IRB. Berriane  
MC Mekhada - C.R In Amenas  
N.R.I.Laghraba(El Meghainer) - TR.Tigdidine

### Groupe-B

U.SMenia - Wifak Ain-Madhi  
W.ELmeghainer - IRB. Ain Beida  
C.A.Souf - O.B.Ghardaia  
IRB Laghouat - NR.Sorro Sahli  
C.Nahaggar (Tamanrasse) - JSK. Ouargla  
ES.Moggar - N.T.Souf  
Nadjim Boughoufala - Itihad Hamadine.

## Lancement d'un programme de formation au profit des arbitres des ligues du sud du pays

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) a entamé un cycle de formation dédié aux arbitres régionaux au niveau des ligues du sud du pays, dans le cadre du programme de détection et de développement de l'arbitrage national, indique

un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). La première session de ce programme s'est déroulée au niveau de la ligue d'In Salah, du 20 au 22 décembre, avec la participation de 53 arbitres, dont 33 nouveaux, a souligné la

mêmes source. Les stagiaires ont bénéficié d'un encadrement complet comprenant des cours théoriques, pratiques et physiques, assurés par les instructeurs techniques et physiques de la DNA.

Dans la continuité de cette

initiative, la DNA prévoit l'enchaînement de deux autres sessions de formation au profit des arbitres des ligues régionales de Béchar (25 au 27 décembre) et Ouargla (29 au 31 décembre).

A travers ce programme, la

FAF confirme une nouvelle fois sa volonté de promouvoir et de renforcer le développement de l'arbitrage à l'échelle nationale, en accordant une attention particulière aux régions du Sud, conclut le communiqué.

APS



## CAN 2025 - ALGÉRIE 3 - 0 SOUDAN

# L'Algérie réussit son entrée en lice



Par F. Yanis

Les Fennecs ont parfaitement lancé leur campagne en Coupe d'Afrique des nations 2025 en s'imposant avec autorité devant le Soudan (3-0), hier mercredi, au Complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan, devant une affluence nombreuse malgré un temps pluvieux.

Pour son premier match dans le groupe E, la sélection algérienne n'a laissé aucune chance à son adversaire.

Sérieux, disciplinés et largement dominateurs, les hommes de Vladimir Petkovic ont rapidement pris le contrôle des débats face à des Soudanais en manque d'inspiration.

Dès la 2e minute de jeu, Hichem Boudaoui, très en vue, adresse une subtile talonnade au capitaine Riyad Mahrez qui ajuste le gardien Abouziad sans trembler.

### LIGUE 2 (14<sup>e</sup> JOURNÉE)

## L'US Biskra vise le large, derby décisif pour la JS El Biar contre le NAHD

Le leader du groupe Centre-Est du championnat de football de Ligue 2 amateur, l'US Biskra sera devant une belle opportunité de consolider sa position en tête du classement, à l'occasion de la réception du CR Beni Thour, lors des matchs de la 14e journée, également marquée par un derby algérien très attendu dans le groupe Centre-Ouest, opposant la JS El Biar au NA Hussein-Dey, sur fond de lutte serrée en tête du tableau.

**«Centre-Ouest : le leader face à un sérieux client, les poursuivants à l'affût»**

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, la JS El Biar (29 pts) sera soumis à un test important en accueillant son voisin du NA Hussein-Dey (5e, 22 pts), dans l'affiche phare de cette 14e journée, prévue vendredi à huis clos. Les El-Biarois viseront une victoire pour creuser l'écart sur leurs poursui-

vants immédiats, tandis que les "Sang et Or" tentent de réagir après leur récente contre-performance à domicile face à l'US Béchar Djedid, lanterne rouge, afin de rester au contact du peloton de tête.

Les co-défenseurs, le CR Témouchent, l'USM El Harrach et le RC Kouba (25 pts chacun), seront également à l'épreuve, avec des aspirations diverses.

Le CR Témouchent recevra la JSM Tiaret (10e, 18 pts) sans la présence du public, suite à une sanction disciplinaire.

De son côté, l'USM El Harrach affrontera le GC Mascara (13e, 11 pts), alors que le RC Kouba, auréolé d'un succès lors de la précédente journée, accueillera l'ASM Oran (7e, 20 pts), avec l'ambition de rester au contact du leader.

En bas du tableau, la lutte pour le maintien s'annonce acharnée. L'US Béchar Djedid (16e, 6 pts) recevra le RC Arbaâ (14e, 8

pts) dans un duel capital pour la survie, tandis que le CRB Adrar (12e, 15 pts) croisera le fer avec la JS Texraïne (15e, 7 pts), dans un match où l'erreur sera interdite.

#### «Centre-Est : l'US Biskra pour poursuivre son envol»

Dans le groupe Centre-Est, dont toutes les rencontres sont programmées vendredi (14h00), l'US Biskra, solide leader avec 33 points, cherchera à poursuivre sa dynamique positive en recevant le CR Beni Thour (9e, 17 pts), auteur d'un nul encourageant lors de la précédente journée.

En cas de succès, la formation de Biskra pourrait se rapprocher davantage du seuil symbolique des 40 points et confirmer, d'ores et déjà, ses ambitions de retour parmi l'élite, même si la phase aller n'est pas encore bouclée.

Le dauphin, le CA Batna (25 pts), accueillera

logique, en faveur de l'Algérie. Au retour des vestiaires, les coéquipiers d'Aissa Mandi repartent sur le même rythme. À la 48e minute, Boudaoui centre depuis le côté droit, Bounedjah tente sa chance, mais Abouziad s'interpose.

Quelques instants plus tard, un coup franc bien tiré par Farès Chaïbi met encore le gardien soudanais à contribution.

À la 59e minute, Mahrez sert idéalement Bounedjah, seul face au but, mais Abouziad repousse une nouvelle fois l'échéance.

#### Ce n'est que partie remise.

Deux minutes plus tard, Amoura centre de l'extérieur du pied et trouve Mahrez, qui élimine deux défenseurs avant de conclure avec sang-froid (61e).

Le capitaine algérien inscrit ainsi le 99e but des Fennecs dans l'histoire de la CAN.

L'Algérie continue d'appuyer.

À la 72e minute, sur un corner de Ben-

nacer, Amoura reprend de volée, mais le poteau gauche sauve le gardien soudanais.

La domination algérienne finit par être récompensée à la 85e minute : Hadj Moussa déborde, centre dans la surface, Bounedjah remise de la tête pour Maza, dont la frappe puissante ne laisse aucune chance à Abouziad.

Un troisième but synonyme de 100e réalisation algérienne en Coupe d'Afrique des nations.

En fin de match, le remplaçant Adil Boubiba se procure plusieurs occasions (89e, 91e, 93e), sans parvenir à alourdir le score.

Les Fennecs gèrent sereinement les dernières minutes jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Pierre Atcho.

Grâce à cette victoire nette et sans appel, l'Algérie entame idéalement sa CAN-2025 et affiche d'emblée ses ambitions dans la compétition.

### LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST)

## Le programme de la 14<sup>e</sup> journée

Programme de la 14e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi et samedi.

#### Vendredi (15h00) :

CRB Adrar - JS Texraïne  
JS El Biar - NA Hussein-Dey (huis clos)

#### Samedi (14h00) :

CR Témouchent - JSM Tiaret (huis clos)  
ESM Koléa - WA Tlemcen  
MC Saïda - WA Mostaganem  
RC Kouba - ASM Oran  
USM El Harrach - GC Mascara  
US Bechar Djedid - RC Arbaâ

#### Classement :

	Pts	J
1). JS El Biar	29	13
2). CR Témouchent	25	13
--). USM El Harrach	25	13
--). RC Kouba	25	13
5). NA Hussein Dey	22	13
6). ESM Koléa	21	13
7). ASM Oran	20	13
--). WA Mostaganem	20	13
9). WA Tlemcen	18	13
--). JSM Tiaret	18	13
11). MC Saïda	15	13
--). CRB Adrar	15	13
13). GC Mascara	11	13
14). RC Arbaâ	8	13
15). JS Texraïne	7	13
16). US Bechar Djedid	6	13

APS



## ATLETICO UNE PROLONGATION POUR SIMEONE ?

Présent sur le banc de l'Atletico Madrid depuis décembre 2011, l'entraîneur Diego Simeone fait toujours l'unanimité auprès de ses dirigeants. Alors que le technicien argentin se trouve sous contrat jusqu'en juin 2027, la direction madrilène le considère comme l'homme de la situation pour diriger le projet des Colchoneros sur le long terme.

Ainsi, d'après les informations du quotidien Marca ce mardi, les Rojiblanos pensent à prolonger le bail de l'ancien milieu de terrain. Si les discussions n'ont pas encore débuté entre les deux parties, l'actuel 3e de Liga juge ce dossier comme prioritaire dans la perspective de l'année 2026. Reste à connaître les intentions de Simeone pour son avenir à l'Atletico.

## BARCELONE RASHFORD COMpte BIEN RESTER

Interrogé sur son avenir, Marcus Rashford (28 ans, 24 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas caché son attachement au FC Barcelone, où il évolue cette saison en prêt avec option d'achat fixée à 30 M€ par Manchester United. Dans des propos rapportés par Sport, l'attaquant anglais a affiché clairement ses intentions, sans en faire pour autant une fixation.

"Mon avenir ? Je veux rester au Barca. C'est mon objectif... mais ce n'est pas ce qui me fait m'entraîner dur et tout donner chaque jour, a expliqué Rashford, avant de recentrer le débat. Le but, c'est de gagner. Barcelone est un club immense, merveilleux, construit pour remporter des titres."

La balle est dans le camp des dirigeants catalans.



## NEWCASTLE LA JUVENTUS NE LÂCHE PAS TONALI

La Juventus ne lâche pas le dossier Sandro Tonali (25 ans, 24 matchs toutes compétitions cette saison). Selon la presse italienne, le milieu de Newcastle United reste le grand objectif des dirigeants turinois, malgré un contexte jugé très complexe. Le club anglais n'envisagerait un départ qu'en cas de demande explicite du joueur, assortie d'une proposition financière jugée satisfaisante.

À Turin, l'option privilégiée serait celle d'un prêt avec option - voire obligation - d'achat, conditionnée à une qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Une opération qui supposerait toutefois des départs pour dégager de la marge salariale et financière. Sous contrat jusqu'en juin 2028 et bien installé à Newcastle, Tonali serait néanmoins sensible à l'idée d'un retour en Italie, la Vieille Dame apparaissant comme la seule porte crédible à ce stade.

## DORTMUND PRIX FIXÉ POUR ADEYEMI

Annoncé sur le départ, notamment car sa compagne souhaiterait vivre dans une grande ville européenne, Karim Adeyemi (23 ans, 15 matchs et 4 buts en Bundesliga cette saison) ne sera pas retenu par Dortmund cet hiver. Encore moins après ses récentes frictions avec l'entraîneur Niko Kovac. En revanche, l'attaquant ne sera pas bradé par les Marsupilax, qui ont fixé son prix à 60 millions d'euros, annonce Bild !

À près d'une semaine de l'ouverture du mercato hivernal, deux clubs s'intéressent à l'international allemand : Manchester United et le FC Barcelone, qu'on imagine mal débourser une telle somme au vu de l'état de ses finances. Le Borussia devra-t-il revoir ses exigences à la baisse ? L'été prochain, Adeyemi ne sera plus qu'à un an de la fin de son contrat, et son prix baissera mécaniquement.

## MILAN C'EST FINI POUR ORIGI

C'était attendu, c'est désormais acté : Duvock Origi (31 ans) n'est plus un joueur de l'AC Milan. Le club lombard a officialisé ce mercredi la résiliation à l'amiable de son contrat, qui devait de toute façon arriver à échéance en juin prochain. Une séparation logique au vu de la situation sportive de l'attaquant belge. Revenu à Milan à l'été 2024 après un prêt peu concluant à Nottingham Forest, l'ancien Lillois n'a disputé aucune minute cette saison, ni même lors du précédent exercice. Une fin discrète pour une aventure qui n'aura jamais réellement décollé chez les Rossoneri, et qui laisse Origi libre de s'engager où il le souhaite.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
Benzine Lamine  
Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 028.05.33.32** >

**FAX : 028.05.31.61** **EMAIL : contact@dknews.dz** - **SITE : http://www.dknews.dz**

**PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /**  
**E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**  
**E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz**  
**agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz**

## DIPLOMATIE AFRICAINE

## L'Algérie réaffirme son leadership et son engagement pour l'unité du continent

L'Algérie continue de consolider sa position en tant qu'acteur central de la diplomatie africaine. La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a reçu, au siège du ministère, l'activiste politique et ancien parlementaire ghanéen Abdoulaye Mohamed Barak, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie.

Cette rencontre s'inscrit dans une tournée africaine entreprise par M. Barak, visant à promouvoir la libre circulation des personnes, à renforcer les échanges entre les peuples africains et à encourager une communication plus fluide et plus solidaire à l'échelle continentale.

Un objectif en parfaite adéquation avec la vision algérienne d'une Afrique unie, intégrée et maîtresse de son destin.

Les échanges entre Mme Mansouri et son hôte ont permis de rappeler l'importance fondamentale de l'unité africaine, de la solidarité entre les peuples et de la coopération entre les États du continent.

Les deux parties ont insisté sur la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à renforcer la cohésion continentale, à harmoniser les positions africaines et à unifier les voix du continent sur la scène internationale, au service des causes communes.

La question sahraouie a également occupé une place centrale dans les discussions.

Évoquant sa visite aux camps de réfugiés sahraouis à



Tindouf, M. Abdoulaye Mohamed Barak a réaffirmé avec force le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Il a rappelé que la République arabe sahraouie démocratique demeure la dernière colonie en Afrique, tout en soulignant son statut de membre fondateur de l'Union africaine.

Dans ce contexte, le rôle de l'Algérie a été largement salué.

M. Barak a mis en avant le leadership algérien au niveau continental, soulignant l'en-

gagement constant des autorités algériennes en faveur des causes africaines justes et leur soutien indéfectible aux peuples en lutte pour leur liberté et leur dignité.

Il a également relevé l'intérêt particulier accordé par l'Algérie au renforcement des partenariats africains, notamment dans les domaines de l'intégration économique, du développement durable et de l'intensification des échanges commerciaux intra africains.

Mme Mansouri, pour sa part, a réaffirmé la détermina-

tion de l'Algérie à poursuivre son action diplomatique en faveur d'une Afrique forte, solidaire et souveraine.

Elle a rappelé que l'Algérie œuvre activement à la mise en place de projets structurants à l'échelle continentale, visant à stimuler le développement économique, à favoriser la mobilité et à renforcer les liens entre les peuples africains.

Au terme de la rencontre, M. Abdoulaye Mohamed Barak a remis à Mme Mansouri une lettre adressée au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ce geste symbolique traduit la reconnaissance du rôle de l'Algérie sur la scène africaine et témoigne de la considération accordée à son engagement constant en faveur de l'unité et de la stabilité du continent. À travers cette rencontre, l'Algérie confirme une nouvelle fois sa volonté de demeurer un pilier de la diplomatie africaine, fidèle à ses principes historiques et résolument tournée vers l'avenir d'un continent uni, solidaire et prospère.

A.M.

## SÉGOLÈNE ROYAL PREND LA PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

## Un nouvel espoir pour le rapprochement entre Paris et Alger

Les relations diplomatiques entre l'Algérie et la France pourraient connaître un tournant majeur.

L'ex-candidate à l'Élysée, Ségolène Royal, a été élue, le 18 décembre dernier, présidente de la prestigieuse Association France-Algérie (AFA), une institution fondée en 1963 avec le soutien du Général de Gaulle et portée par des figures emblématiques telles qu'Edmond Michelet, Germaine Tillion ou Stéphane Hessel.

Cette nomination intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Alger et Paris, marquées par des divergences sur la politique migratoire et des épisodes de déclarations hostiles à l'égard de l'Algérie sur certaines chaînes françaises.

L'Association France-Algérie, créée quelques mois après l'indépendance algérienne, repose sur une conviction profonde : instaurer une nouvelle ère de relations bilatérales fondée sur le respect mutuel, l'amitié et la coopération entre les deux peuples.

Depuis sa création, l'AFA a servi de pont culturel, social et politique, promouvant des échanges constructifs et favorisant le dialogue entre les sociétés civile et politique des deux pays.

À l'arrivée de Ségolène Royal à sa tête, l'association entend redynamiser ces missions et consolider un rapprochement que beaucoup jugent désormais indispensable.

Depuis l'été 2024, les relations algéro-françaises ont connu une période de turbulences sans précédent.

Les tensions se sont cristallisées autour de déclarations jugées offensantes et d'ingérences dans les affaires internes de l'Algérie, ainsi que par l'initiative de certains responsables français, notamment Bruno Retailleau, de réviser les Accords de 1968.

Le rappel temporaire de l'ambassadeur algérien à Paris avait même fait craindre un blocage durable du dialogue diplomatique.

Cependant, l'Algérie a toujours maintenu la porte ouverte au dialogue, fixant des préalables clairs pour un apaisement durable.

Dans ce contexte, Ségolène Royal apparaît comme une figure conciliatrice et proche des préoccupations algériennes.

À 72 ans, l'ancienne ministre multiplie les interventions publiques pour défendre des relations équilibrées et respectueuses entre les deux pays.

Elle s'est fermement opposée aux appels à la rupture émanant de l'extrême droite française et a critiqué, à plusieurs reprises, la politique migratoire défavorable aux Algériens.

Sa réputation de franc-parler et son impartialité dans l'analyse des dossiers liés à l'immigration et à l'intégration en font un choix stratégique pour recentrer le débat et orienter l'action de l'AFA.

Le parcours politique de Ségolène Royal renforce sa légitimité dans ce rôle diplomatique et culturel.

Le 25 septembre 1953 au Sénégal, elle a exercé plusieurs mandats à l'Assemblée nationale, a été ministre de l'Environnement et de l'Énergie entre 2014 et 2017 et ambassadrice des pôles Arctique et Antarctique de 2017 à 2020.

Elle possède également une expérience reconnue en matière de négociations internationales et de gestion de projets à dimension sociale et environnementale.

Ces compétences seront précieuses pour développer les projets de coopération culturelle, économique et éducative que l'AFA entend promouvoir entre les deux pays.

La présidence de Ségolène Royal marque également un retour aux valeurs fondatrices de l'AFA, en renouant avec l'esprit des premières générations d'acteurs de cette association, telles que Germaine Tillion ou Edmond Michelet, qui croyaient fermement

à l'établissement de liens durables entre Français et Algériens.

Son ambition est claire : réparer les malentendus du passé, renforcer la confiance mutuelle et relancer des initiatives concrètes en faveur de la jeunesse, de la culture et de la coopération économique.

Le contexte actuel est porteur d'espérance.

La nomination de Ségolène Royal intervient après le remplacement de Bruno Retailleau par Laurent Nuñez, lors du remaniement gouvernemental d'octobre 2025.

Cette évolution politique pourra ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération bilatérale, en facilitant le dialogue institutionnel et la coordination des initiatives culturelles et économiques.

L'AFA, sous la direction de Ségolène Royal, projette de multiplier les projets de coopération, notamment dans les domaines éducatifs, culturels et sociaux, afin de renforcer le lien entre les peuples français et algériens.

Son objectif est de dépasser les tensions diplomatiques passées et d'instaurer un dialogue pragmatique, respectueux des souverainetés et favorable au développement mutuel.

En conclusion, l'élection de Ségolène Royal à la présidence de l'Association France-Algérie représente un signal fort pour le rapprochement entre Paris et Alger.

Elle incarne la volonté de renouer le dialogue, de bâtrir des ponts entre les sociétés et de consolider des relations fondées sur le respect, la confiance et l'amitié.

Avec son expérience et son influence, elle pourra bien devenir l'architecte d'un nouvel élan dans les relations franco-algériennes, offrant un cadre propice à la coopération durable et à l'avenir commun des deux peuples.

## ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

## Qualité de vie : quand le bien-être devient un impératif de gouvernance

Longtemps cantonnée à une approche philosophique ou individuelle, la notion de qualité de vie s'est progressivement imposée comme un indicateur central du développement des sociétés modernes. Bien au-delà du simple confort matériel ou de la satisfaction des besoins élémentaires, elle renvoie aujourd'hui à une vision globale du bien-être humain, intégrant des dimensions sociales, sanitaires, environnementales, économiques et culturelles.

À mesure que les États réévaluent leurs priorités, la qualité de vie n'apparaît plus comme un luxe, mais comme un enjeu sociétal majeur et un véritable levier de stabilité et de prospérité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'ouverture du premier Forum national d'étude sur la qualité de la vie, organisé récemment au palais de la Culture Moufdi Zakaria. En initiant cet espace de réflexion et de débat, les pouvoirs publics affichent une volonté claire : placer le citoyen au cœur des politiques publiques et repenser le développement à l'aune de son impact réel sur le quotidien des Algériens.

La présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, aux côtés de plusieurs membres du gouvernement, confère à cette rencontre une portée symbolique forte, traduisant la reconnaissance officielle de ce concept comme pilier de l'action publique. Dans les pays industrialisés, la qualité de vie est depuis longtemps érigée en principe de gouvernance. Elle guide les choix en matière d'aménagement du territoire, de transport, de santé publique, d'éducation ou encore de protection de l'environnement. L'Algérie, engagée dans une dynamique de développement durable, ne peut se contenter d'une lecture strictement économique de la croissance. Les indicateurs chiffrés, aussi importants soient-ils, ne sauraient à eux seuls traduire le progrès réel s'ils ne s'accompagnent pas d'une amélioration tangible du cadre de vie et du bien-être collectif.

À ce titre, le facteur humain demeure central.

Le chef de l'État n'a eu de cesse de rappeler que le développement n'a de sens que s'il profite directement au citoyen. Un environnement sain, un système de santé performant, une école de qualité, des infrastructures de transport efficaces, des espaces de loisirs accessibles et un urbanisme harmonieux constituent autant de composantes indissociables d'une vie équilibrée. Ces secteurs ne peuvent évoluer de manière cloisonnée : leur interaction conditionne la perception positive que le citoyen a de son environnement et, partant, son sentiment d'appartenance et de confiance envers les institutions.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la qualité de vie est une notion à la fois large et profondément subjective. Elle se mesure à travers le ressenti des individus : la capacité à se projeter, à concrétiser des projets, à entretenir des relations sociales harmonieuses, à éprouver des émotions équilibrées et à trouver un sens à sa vie professionnelle et personnelle.

En ce sens, la qualité de vie constitue le cadre, tandis que la vie de qualité en est l'expression concrète, vécue au quotidien.

Cette distinction rappelle une évidence souvent négligée : améliorer la qualité de vie ne se limite pas à multiplier les infrastructures ou les programmes sectoriels. Il s'agit d'adopter une approche globale et cohérente, fondée sur la durabilité.

Car la qualité de vie d'aujourd'hui ne doit pas se construire au détriment de celle des générations futures. Elle s'inscrit dans le même registre que le développement durable, qui impose de satisfaire les besoins présents sans compromettre l'équilibre social, économique et environnemental de demain.

À l'heure où les sociétés font face à des défis multiples « urbanisation accélérée, pressions environnementales, mutations économiques et attentes sociales croissantes », la qualité de vie s'impose comme un baromètre essentiel de la réussite des politiques publiques.

Pour l'Algérie, en faire un axe stratégique n'est pas seulement un choix politique : c'est une nécessité pour bâtir une société plus juste, plus équilibrée et résolument tournée vers l'avenir.

A.M.